Produire la santé ensemble

en jardinant au cœur de ma ruralité

Photo: Jardin communautaire de Gascons

Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural

Prise en charge
de l'alimentation
par et pour la
communauté

PRODUIRE LA SANTÉ

ENSEMBLE!

Laboratoire rural 418.782.1311
info@produirelasanteensemble.com
www.produirelasanteensemble.com

Dépôt Légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives Canada, 2012
ISBN 978-2-9811926-1-5

© Tous droits réservés, Produire la santé ensemble

Produire la santé ensemble en jardinant au coeur de ma ruralité est réalisé par le laboratoire rural Produire la santé ensemble.

Les laboratoires ruraux sont financés jusqu'en 2014 par le gouvernement du Québec dans le cadre de la politique nationale de la ruralité

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

Environ 8 000 lbs d'aliments locaux, 250 enfants, 100 bénévoles impliqués, 6 nouveaux jardins, 30 000 $ de chiffre d'affaires et une Municipalité régionale de comté (MRC) en santé.

Après quatre années d'initiatives alimentaires citoyennes soutenues par Produire la santé ensemble, la MRC du Rocher-Percé est certainement en meilleure santé. Cette MRC est en train de développer un véritable modèle d'autonomie alimentaire au Québec. « Nous recevons des demandes d'information sur nos projets en provenance d'un peu partout », souligne Isabelle Boisvert, coordonnatrice, « la communauté a de quoi être fière de ses réalisations ».

Ce projet, porté par l'Épicerie coopérative de Percé, est mené collectivement par un comité de 35 partenaires et citoyens. Il est né de la mesure des laboratoires ruraux du ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec (MAMROT). Grâce à celle-ci, 33 initiatives québécoises ont été retenues pour leur potentiel d'innovation sociale et leur volonté de transfert. Plus de 15 partenaires sont impliqués tant pour le soutien technique que financier : la MRC du Rocher-Percé, le CSSS, la Ville de Percé et la Table consultative jeunesse au niveau local, ainsi que la Commission scolaire René-Lévesque, la Conférence régionale des Élu(e)s (CRÉ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) au niveau régional pour n'en nommer que quelques-uns.

Produire la santé ensemble soutient des projets alimentaires sur tout le territoire de la MRC du Rocher-Percé. Il a fait le pari, en 2008, d'améliorer la santé de sa communauté en l'amenant à prendre en charge son alimentation. Comment? En sensibilisant, en agissant directement sur l'offre et l'achat local et par l'action communautaire. Avec encore deux ans d'actions à entreprendre, la suite s'annonce prometteuse de par la volonté du milieu à poursuivre cette démarche au-delà du laboratoire rural.

Avec la formation de groupes d'achat d'aliments locaux, une équipe de producteurs de la relève a produit, transformé et commercialisé plus de 3 500 lb de bœuf, 2 000 lb de poisson et 2 400 lb de légumes auprès d'environ 75 familles, pour un chiffre d'affaires totalisant plus de 30 000 $. Ces producteurs sont aujourd'hui en route vers la mise en place d'un réseau structuré offrant une plus grande diversité d'aliments locaux.

« Mais pour soutenir ces changements, il faut commencer très tôt », explique Mme Boisvert. Comblant d'abord un besoin exprimé par des parents de Val-d'Espoir, les ateliers culinaires Les Petits cuistots sont offerts par des parents et professeurs à l'école durant les heures de classe. Ils touchent désormais plus de 250 enfants de six écoles primaires. Près de 60 parents, professeurs et amis bénévoles ont su développer une force d'action importante dans leur milieu. Cette belle énergie se poursuit l'été avec les potagers éducatifs. Deux bases de plein air et autant de potagers éducatifs de village permettent aux petits de découvrir le plaisir et les bienfaits de jardiner, créant ou consolidant par la même occasion des emplois de moniteurs sur tout le territoire. Et les adolescents ne sont pas en reste, car quatre mamans offrent des cours de cuisine santé économique aux étudiants de secondaire cinq des deux écoles secondaires du territoire, touchant près de 60 étudiants cette année.

« L'autonomie alimentaire, ce n'est pas seulement avoir accès aux produits locaux à l'épicerie; ça passe aussi par l'action individuelle et collective de produire ses aliments ». Deux jardins communautaires, l'un à Val-d'Espoir et l'autre à Gascons, regroupent maintenant 30 familles de jardiniers. Ils sont respectivement supportés par une coopérative de solidarité et une municipalité. C'est bien de faire pousser ses légumes, mais c'est encore mieux de savoir les cuisiner. Une cuisine intergénérationnelle communautaire a été entièrement rénovée à Val-d'Espoir et accueille des cours de cuisine pour tous. Dans cette foulée, 15 familles propriétaires d'un moulin à farine cultivent ensemble des céréales et font leur propre farine pour ensuite la transformer en bon pain dans la cuisine communautaire. Quand une population se mobilise pour sa santé, ça peut mener loin !

Centre de santé et de services sociaux
du Rocher-Percé

Siège social
451, rue Mgr Ross, C.P. 3300
Chandler (Québec) G0C 1K0

Le CSSS du Rocher-Percé est fier du partenariat qu'il a développé au cours des dernières années avec le laboratoire rural Produire la santé ensemble.

Travailler en étroite collaboration avec cette équipe permet d'introduire de façon plus que significative le concept de santé globale où chaque partenaire y assume son rôle et établit des liens qui sont porteurs pour toute une communauté. Nous sommes particulièrement fiers de travailler étroitement avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, considérant nos objectifs communs en matière de saine alimentation.

Produire la santé ensemble permet donc, par les jardins communautaires, une sensibilisation quant à l'importance de bien se nourrir et en plus, de participer activement à la production des fruits et des légumes. Le jardin communautaire favorise le travail d'équipe, des échanges quotidiens entre citoyens et permet de partager une expérience positive sur le plan physique, psychologique, social et environnemental.

Les personnes qui s'impliquent ont l'opportunité de vivre une expérience à plusieurs égards, notamment l'acquisition d'une grande autonomie alimentaire, le développement d'une prise de conscience collective qui pousse à aller plus loin dans l'exploitation de nos forces du milieu. Il a été prouvé également que ce genre d'expérience contribue à diminuer l'isolement et la solitude. Fort de tous ces gains, nous sommes à même de constater que les jardins communautaires ont un effet positif sur la santé globale d'une collectivité.

Le Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé salue les citoyens qui jardinent leur communauté et félicite les municipalités qui les soutiennent dans leur démarche.

À chacun des jardiniers passionnés, semeurs d'espoir, nous souhaitons bonne continuité.

Chantal Duguay

Directrice générale

CSSS du Rocher-Percé

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

L'agriculture au cœur de notre quotidien!

Depuis l'entrée en vigueur du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 Investir pour l'avenir (PAG), la Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) soutient plusieurs activités en lien avec la saine alimentation.

Deux des quatre axes du PAG visent, entre autres, à favoriser la saine alimentation et à mettre sur pied des programmes d'éducation grand public à la préparation des aliments. Ceci dans le but de rétablir une culture culinaire qui s'appuie sur l'utilisation des produits locaux. Les travaux du Produire la santé ensemble (PSE) s'inscrivent dans ces axes.

L'implication de PSE a mené les communautés de la MRC Le Rocher-Percé à implanter des jardins communautaires en milieu rural afin de sensibiliser leurs citoyens au développement durable, à l'autonomie alimentaire et à une saine alimentation tout en créant des environnements favorables à l'activité physique tant pour les jeunes que pour les plus vieux.

Avec le temps, certaines pratiques, comme cuisiner ou jardiner, disparaissent. De là, l'importance de transmettre nos connaissances agricoles et culinaires aux générations actuelles et s'approprier la culture de nos fruits et légumes. Et puis, ces produits que nous aurons semés, cultivés et récoltés n'en seront que meilleurs lorsqu'ils auront été transformés de nos mains en suivant nos recettes familiales ou celles de notre entourage.

Nous sommes fiers d'être partenaire de Produire la santé ensemble et de lui offrir notre soutien tant financier que technique. Nous pouvons ainsi orienter les consommateurs vers une saine alimentation.

Produire la santé ensemble, c'est donner le goût du Québec! Jardiner collectivement, c'est donner le goût des produits d'ici. C'est aussi un bon moyen de redonner vie à notre paysage et à nos localités!

En terminant, nous espérons que ce guide pratique vous sera utile dans l'implantation de votre jardin communautaire et vous souhaitons bonne chance.

Louis Bigaouette, directeur régional

Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Collaborateurs

Recherche et rédaction

Marie-Claude VÉZIAU, agente de transfert, Produire la santé ensemble

Révision

Isabelle BOISVERT, coordonnatrice, Produire la santé ensemble

Clémence BOURGET, agente de développement, Produire la santé ensemble

Manon CYR, secrétaire, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec I Direction régionale Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine

Roseline JONCAS, chargée de révision linguistique, Produire la santé ensemble

Dominique MARTIN, agronome, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine

Collaboration spéciale de citoyennes passionnées

Danielle BOURGET, Val-d'Espoir , présidente des jardins communautaire

Louise BOURGET, L'Anse-au-Griffon

Claire ROUSSY, Gascons, présidente des jardins communautaires

Traduction

Vision Gaspe Perce Now

Graphisme

Annie TREMBLAY, agente de communication, Produire la santé ensemble

Crédit photographique

Pages i-16-42. Jardin communautaire de Gascon

Pages 10-12. Annie Tremblay

Pages iii-vii-13 à 17-21-22-24-25-28-29-30-33 à 35.-38 Produire la santé ensemble

Page 36-37. Danièle Bourget

Impression

Imprimerie des Anses Inc.

Remerciements

L'équipe de Produire la santé ensemble tient à remercier toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour façonner ce guide.

Merci d'abord à Marie-Claude Véziau de nous avoir aidé à regrouper les informations essentielles autour des jardins communautaires. Nous sommes convaincus que son excellent travail de rédaction contribuera à vous transmettre sa passion contagieuse pour le jardinage.

Par la suite, nous remercions les collaborateurs qui ont effectué la révision tant du contenu, du graphisme que de la langue française. Ce sont ces nombreux commentaires et précieuses révisions qui ont donné une saveur particulière à ce guide.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier le Mouvement pour l'Agriculture Biologique de la région Métropolitaine, qui nous a permis de référer à leur excellent document Créer un jardin communautaire –L'aménager, le gérer et l'animer. Nous considérons que le présent guide devient un outil complémentaire proposant une version rurale des trucs et conseils pour développer des jardins communautaires en région.
Merci aussi à l'organisme Vision Gaspe Perce Now pour la collaboration dans la traduction qui permettra de le rendre accessible aux citoyens anglophones représentant une partie importante de notre communauté.

Pour terminer, un merci du fond du cœur de la part de tous les jardiniers communautaires, à M. Delphis Porlier, conseiller agricole du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour son soutien technique et ses précieux conseils qui ont permis de rendre fertile le terreau de nos initiatives.

Table des matières

Présentation de Produire la santé ensemble iii
Mot des partenaires de la santé et de l'agriculture iv
Collaborateurs vi
Remerciements vii

Choisir une semence 10
Préambule 11

Faire germer l'idée – Histoires de jardins 12

1.1 L'histoire des jardins communautaires 13
1.2 Qu'est-ce qu'un jardin communautaire? 14
1.3 Deux histoires de jardins 15
1.3.1 Val-d'Espoir 15
1.3.2 Gascons 16
1.4 Mode d'utilisation du guide 17

Préparer le sol – Comment démarrer un jardin communautaire 18

2. Ce qu'il faut savoir avant d'agir 19
2.1 Échéancier de démarrage suggéré 19
2.2 Budget 20
2.3 Réunir les ressources 22
2.3.1 Observer son milieu (portrait) 22
2.3.2 Recherche de partenaires de fondation 23
2.3.3 Trouver le terrain 24
2.4 Les étapes finales 25
2.4.1 Trouver des jardiniers 26
2.4.2 Recherche de partenaires financiers 27
2.4.3 Formation en jardinage 28

Transplanter – Et maintenant... jardinons! 29

3.1 Rencontre de démarrage par le noyau initial (jardiniers et partenaires) 30
3.2 Rencontres des jardiniers 31
3.3 Apprendre et laisser des traces 34

Récolter – Conclusion 35

Déguster les bienfaits – Mot de la fin d'une jardinière 36

Outils **38**

Annexe A
Échéancier de démarrage suggéré 39

Annexe B
Exemple de calendrier de mise en place du Jardin communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons - 2010 40

Annexe C
Exemple de budget de mise en place du Jardin communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons 42

Annexe D
Exemple communiqué de presse 43

Annexe E
Affiche pour recrutement 44

Annexe F
Exemple de plan de jardin 45

Annexe G
Modèle de fiche d'inscription 46

Annexe H
Liste d'outils de jardinage à prévoir 47

Annexe I
Grille de culture 48

Annexe J
Exemple de règlements d'un jardin communautaire 50

Annexe K
Exemple d'outils d'évaluation 54

Ressources 57

Choisir une semence

Produire la nourriture ensemble

Le jardinage écologique, qu'il soit pratiqué individuellement ou collectivement, comporte tant d'avantages sur les plans sanitaire, environnemental et social qu'il devient souvent, pour ceux qui s'y adonnent, la pierre d'assise d'un nouveau mode de vie.

En premier lieu, le jardinage écologique améliore la santé et l'autonomie de ceux qui s'y emploient, car il permet de produire à faibles coûts des fruits et des légumes caractérisés par leur fraîcheur, leur saveur, leur haute valeur nutritive et l'absence de résidus de pesticides et de gènes étrangers. Le jardinage qui représente un exercice physique non négligrable offre aussi l'avantage de rétablir un lien avec le monde vivant, lien qui a souvent été rompu au fil des années à cause d'un mode de vie effréné et dénaturé, adopté plus ou moins volontairement.

Activité de proximité par excellence, le jardinage écologique constitue une pratique carboneutre exemplaire. En produisant localement ses fruits, ses légumes et ses herbes, on réduit la demande en transport pour des aliments souvent transportés de très loin. Le compost enfoui dans le sol constitue un puits de carbone non négligeable (1 tonne de carbone séquestré aux 100 m^2 pour un sol à 5 % d'humus) ce qui réduit davantage la pression sur le climat. Enfin, le jardinier, en diversifiant le milieu par ses cultures, accroît et nourrit sa biodiversité.

En dernier lieu, le jardinage, lorsqu'il est pratiqué de façon communautaire, encourage les échanges entre les membres des populations locales, ce qui contribue à développer l'esprit d'entraide et la solidarité. Les jardins communautaires constituent l'exemple parfait d'un réseautage qui encourage le partage et l'amitié. C'est en travaillant ensemble à produire des aliments de qualité que des hommes et des femmes arrivent à survivre, à évoluer et à développer une solidarité sociale qui permet de faire germer un projet de société juste et responsable.

En somme, jardiner écologiquement et collectivement, c'est prendre en charge sa destinée et cultiver la suite du monde.

Jardinier et auteur

Yves Gagnon est avant tout jardinier. Il a aménagé les magnifiques Jardins du Grand-Portage où il produit des semences biologiques, dans la région de Lanaudière.

Chroniqueur horticole depuis 20 ans, il a signé plusieurs livres dont Le jardinage écologique et La culture écologique des plantes légumières. Il enseigne le jardinage écologique depuis 1985.

Yves Gagnon a aussi collaboré pendant 10 ans comme chroniqueur horticole à l'émission La Semaine Verte de Radio-Canada.

Faire germer l'idée

Histoires de jardins

1.1 L'histoire des jardins communautaires

L'origine des jardins communautaires remonte aussi loin qu'à l'âge de bronze, soit 2 000 ans avant Jésus-Christ. À cette époque, des jardins sont cultivés par la communauté pour le bien-être de toute la collectivité. En Europe, au Moyen-Âge, des terres communales sont exploitées par les paysans au profit de tous. En France, au siècle dernier, des jardins communautaires sont mis à la disposition des ouvriers. Cette activité est perçue, par les chefs d'entreprise, comme étant un excellent loisir afin de permettre aux ouvriers de se reposer.

Au Canada, les ancêtres de nos actuels jardins communautaires sont les jardins de gare établis dans l'Ouest par la Canadian Pacific Railway pour ses employés de 1890 à 1930 et les jardins aménagés durant les deux guerres mondiales et la Grande Dépression. Il a existé plus de 1 000 jardins canadiens, dits de guerre, lors de la Première Guerre mondiale.

Les jardins communautaires ont connu un nouvel essor lors des années 1970, tant au Canada qu'aux États-Unis. Des citoyens, préoccupés par les conditions sociales, économiques et environnementales ou par la qualité de la nourriture, font pression pour que les espaces urbains inoccupés soient consacrés au jardinage communautaire.

Au Québec, environ 24 municipalités possèdent maintenant des jardins communautaires qu'elles gèrent en partenariat avec des groupes de citoyens. La plupart des jardins ont d'ailleurs été créés à la demande des citoyens. Il existe près de 120 jardins communautaires municipaux et ils sont surtout concentrés dans les communautés urbaines de Montréal et de Québec.

Les jardins municipaux ne sont cependant pas les seuls jardins communautaires; plusieurs centres pour personnes âgées, et quelques centres de loisirs, offrent cette activité à leur clientèle. Enfin, certaines institutions hospitalières ont aménagé des jardins à des fins thérapeutiques. Quelques expériences de jardinage communautaire, ou de production de légumes par des jeunes en difficulté ou des adultes en réinsertion sociale, fonctionnent depuis quelques années.

Nous verrons à la section 1.3 du présent guide deux exemples de jardins communautaires issus d'initiatives citoyennes en Gaspésie, dans la MRC Rocher-Percé.

Au Québec, à l'heure actuelle, les groupes qui gèrent les jardins communautaires ne sont pas propriétaires des terrains. Les terrains sont loués, ou prêtés aux utilisateurs par les propriétaires. Il serait envisageable que les groupes de jardiniers les acquièrent par achat, par échange ou par donation. Une fédération de jardiniers communautaires ou une fondation, ou même un groupe de jardiniers pourrait trouver les sommes nécessaires ou signer des ententes avec les propriétaires des terrains convoités.

Source : André PEDNEAULT et Roll GRENIER, Créer un jardin communautaire – L'aménager, le gérer, l'animer, Mouvement pour l'Agriculture Biologique – Région Métropolitaine inc. (MAB-Métro), 1996, pages 9 et 10.

1.2 Qu’est-ce qu’un jardin communautaire ?

Il existe principalement deux types de jardins : le jardin communautaire et le jardin collectif.

Un jardin communautaire, comme son nom l’indique, « est constitué d’un ensemble de petits lopins de terre destinés à être cultivés par un regroupement de personnes qui veulent obtenir des légumes et des plantes ornementales. » [1]

Ainsi, dans ce type de jardin, chaque usager a sa propre parcelle de terrain pour cultiver les légumes de son choix. C’est un jardin où les gens sont regroupés autour d’un projet commun de production maraîchère, où chacun est responsable de sa parcelle pour l’entretien et le choix de ce qu’il cultive. Les usagers partagent, par contre des responsabilités quant aux règlements et à l’entretien du lieu commun et aux décisions concernant le groupe de jardiniers. Ce type de jardin favorise la socialisation entre les membres du jardin dans une communauté et embellit le milieu.

Le jardin collectif, quant à lui, « appartient à tous les participants. On décide en commun des produits à cultiver. On sème, entretient et récolte ensemble. Les produits cultivés sont partagés entre les participants selon la taille des familles. » [2]

Souvent, les jardins collectifs ont pour objectif de bâtir la sécurité alimentaire et de favoriser l’engagement et l’autonomisation d’un groupe de personnes, en lien avec un projet social. Par exemple, en milieu urbain, il peut s’agir d’un moyen pour intégrer des nouveaux immigrants à leur communauté d’accueil. Ce type de jardin permet aussi souvent l’accès à des aliments sains, frais et peu coûteux aux familles à faible revenu. Il existe un regroupement de jardins collectifs, le RJCQ créé en 2006.

Les jardiniers d’un jardin communautaire peuvent aussi choisir de cultiver certains légumes en collectif comme, par exemple, des pommes de terre, des céréales ou tout autre type de légumes. Dans les jardins communautaires de Val-d’Espoir, c’est le choix qu’ont fait les usagers. Dans ce cas de culture partagée, chacun participe à l’entretien et aux récoltes des parcelles communes et se partage ensuite le fruit de leur labeur!

1 Source : Créer un jardin communautaire, MAB-Métro, 1996

2 Source : Table de concertation sur la faim et le développement social de l’Outaouais

1.3 Deux histoires de jardins

1.3.1 Val-d'Espoir

Le jardin communautaire Les semeurs d'espoir de Val-d'Espoir découle d'une initiative citoyenne qui a reçu un soutien au démarrage par le Produire la santé ensemble. Le projet, né en 2009, n'a pas de lien avec la municipalité; il est donc complètement autonome et géré par ses membres. Il est localisé sur les lieux des Bio-Jardins Rocher-Percé, une coopérative de solidarité dont la mission est de promouvoir l'agroécologie où les infrastructures et les équipements de jardinage sont déjà existants.

Comme ce jardin communautaire est situé sur les terres des Bio-Jardins, son implantation n'a pas occasionné de frais. De plus, le travail du sol est effectué par les Bio-Jardins et jusqu'à ce jour, les jardiniers ont eu accès à la serre pour effectuer les semis printaniers. Des membres du jardin travaillent depuis peu sur un projet d'implantation d'une serre communautaire au village qui serait opérationnelle en toute saison. Plusieurs d'entre eux ont par ailleurs fait l'acquisition d'un moulin à farine pour leur permettre de cuisiner à partir de farine fraîchement moulue. Des essais de cultures céréalières panifiables sont en cours depuis 2011 afin de réduire la dépendance aux grains provenant de l'extérieur.

Nombre de parcelles du jardin communautaire Les Semeurs d'espoir :

Année	Nombre de parcelles
2009	5
2010	10
2011	8
2012	15

Chaque utilisateur possède sa propre parcelle pour cultiver les légumes de son choix. Les membres cultivent aussi des pommes de terre, des carottes, des oignons et des betteraves en collectif. Des équipes de 2 ou 3 personnes cultivent ensemble les légumes mentionnés ci-haut et c'est tout le groupe qui se partage les récoltes à la fin de la saison.

Les coûts associés à la location du terrain et aux travaux effectués par les Bio-Jardins étaient de 25 $ par année pour chaque membre, plus 5 $ qui allaient au fonds commun du jardin. Depuis 2012, les Bio-Jardins offrent gratuitement cet espace mais les jardiniers doivent eux-mêmes gérer le travail du sol. La cotisation de 30 $/membre est donc maintenue et sert à l'achat des intrants nécessaires. Notons qu'il faut être membre des Bio-Jardins pour avoir accès aux services et que les frais liés à cette part sociale, qui sont de 25 $, ne doivent être déboursés qu'une seule fois.

1.3.3 Gascons

Le jardin communautaire du Vieux-couvent de Gascons est né en 2010 d'une initiative issue du milieu municipal à la suite de l'intérêt de la conseillère municipale de la politique familiale à Port-Daniel-Gascons. Produire la santé ensemble, à la demande des initiateurs du projet, a ensuite accompagné le projet de mise en place du jardin communautaire en procurant l'aide d'une animatrice de potagers et un soutien logistique et en permettant ainsi aux membres d'avoir accès aux expertises agricoles de ses partenaires.

Le souhait de la municipalité de développer un jardin communautaire s'est transposé sur un terrain de la Fabrique, derrière de l'ancien couvent (actuelle salle de gym communautaire, appartenant à la municipalité). Il est proche de celui-là et le projet est d'y développer, par la suite, des activités autour de la cuisine communautaire qui y sera rénovée dans le futur. La terre, en friche depuis 10 ans, était recouverte en partie d'aulnes et de hart rouge et en partie gazonnée. Il n'y donc pas de coûts de location pour le terrain, celui-ci étant gracieusement offert par la Fabrique, mais il en est résulté des coûts d'implantation pour préparer le sol et installer les infrastructures nécessaires.

Les pionniers du Jardin communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons sont principalement des retraités et une famille. Ils se sont entraidés pour porter ce projet. C'est donc l'histoire d'un projet qui a vécu une belle évolution et dont le succès de mise en place a été possible grâce à l'appropriation par les jardiniers, en partenariat avec la municipalité. Dès la saison 2011 (an 2), les membres du jardin ont fonctionné de manière autonome, et ce, avec succès et fierté.

Nombre de parcelles du Jardin communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons :

Année	Nb de parcelles
2010	5
2011	12
2012	18

Chaque utilisateur possède sa propre parcelle pour cultiver les légumes de son choix, et les membres regroupent aussi leur culture de pommes de terre dans une partie distincte du jardin. Au Jardin communautaire du Vieux Couvent de Gascons, il en coûte 25 $ pour devenir membre du jardin. Ce montant, payable lors de la première inscription, est remboursable au départ du membre. La location annuelle d'une parcelle est également de 25 $, le montant constitue le fonds de roulement du groupe. Une activité familiale est organisée à l'automne, un genre de pique-nique portes ouvertes du jardin, et permet de lever des fonds pour ce projet, en plus de recruter de nouveaux membres.

1.4 Mode d'utilisation du guide

Contexte

Depuis 2009, Produire la santé ensemble a accompagné et encouragé le démarrage de deux jardins communautaires dans la MRC du Rocher-Percé. Cette année, plusieurs groupes de différentes municipalités ont manifesté de l'intérêt à démarrer un jardin communautaire dans leur communauté. Selon la mission du laboratoire, un des objectifs visés est de favoriser l'action collective de se prendre en charge individuellement et collectivement. Cet objectif, pour pouvoir se concrétiser, doit être vécu par la communauté. C'est pourquoi l'équipe de Produire la santé ensemble accompagne les personnes intéressées par un tel projet avec un souci de transfert de connaissances afin de les voir se l'approprier et d'assurer la pérennité de l'implantation des jardins communautaires dans leur communauté. De plus, comme plusieurs personnes en dehors de la MRC ont démontré de l'intérêt envers les jardins communautaires, ce guide leur permettra d'implanter l'activité de façon autonome dans leur milieu.

C'est dans ce souci de pérennité et de transfert que l'idée du guide a surgi. Ce guide se veut un outil simple et facilement utilisable par toute personne souhaitant démarrer un jardin communautaire dans leur communauté. Toutes les étapes d'implantation y sont documentées en plus de fournir, en annexe, plusieurs outils utiles que l'équipe de Produire la santé ensemble a développé au fil des années : exemples de règlements de jardin communautaire, listes de tâches à effectuer, exemples de calendrier, budget, etc.

Le guide comporte trois sections :

Section 1 - Faire germer l'idée - Histoires de jardins

Cette section relate l'histoire des jardins communautaires dans le monde et leur définition ainsi que l'historique de deux jardins communautaires dans la MRC Rocher-Percé qui ont été accompagnés par l'équipe de Produire la santé ensemble.

Section 2 : Préparer le sol: Comment démarrer un jardin communautaire?

Cette section concerne toutes les étapes préparatoires au démarrage d'un jardin communautaire ainsi que tout ce qu'il faut savoir avant de commencer à rechercher des jardiniers.

Section 3 : Transplanter : Et maintenant… jardinons!

La dernière section concerne l'organisation pratique des jardins, une fois que le projet a mobilisé des jardiniers.

Préparer le sol
Comment démarrer un jardin communautaire?

2. Ce qu'il faut savoir avant d'agir

Le porteur du projet de jardin peut être un citoyen, un organisateur communautaire, une personne issue du milieu municipal ou autre. Le rôle que devra jouer cette personne demeure sensiblement le même, seuls les partenaires à solliciter pour aider au démarrage changeront (ce que nous verrons au point 2.3). Voici un échéancier de démarrage type (annexe A).

2.1 Échéancier de démarrage suggéré

Étapes	Dates
Observer son milieu et élaborer le projet, mobiliser les partenaires potentiels	Hiver 1
Rechercher un terrain	Printemps 1
Analyser et préparer le sol, si le terrain est déjà ciblé (amender, fertiliser, etc.)	Été 1
Mobiliser la communauté : rechercher des jardiniers	Octobre - décembre
Organiser un groupe et offrir de la formation	Février - mars
Partir les semis en serre (si c'est possible)	Mars - avril
Débuter le jardin	Été 2

Voir aussi en annexe B – l'exemple du calendrier pour la mise en place du Jardin communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons

Note : Dans le cas du Jardin communautaire du Vieux Couvent de Gascons, l'échéancier a été beaucoup plus court (annexe B). Tout s'est fait en une seule année, car les organisateurs souhaitaient jardiner dès le premier été. De plus, cet exercice a requis beaucoup de travail, car le terrain choisi était en friche ! Comme quoi, tout est possible avec un maximum d'efforts. Tout dépend de l'énergie que nous voulons consacrer au projet.

2.2 Budget

Le budget de démarrage d'un jardin communautaire variera selon l'emplacement et l'état du terrain ainsi que des infrastructures disponibles. Dans le cas du jardin communautaire Les semeurs d'espoir, les coûts ont été minimes puisque le terrain d'implantation était déjà une terre agricole avec toutes les infrastructures nécessaires. Par contre, dans le cas du Jardin communautaire du Vieux couvent de Gascons, nous partions d'une terre en friche qui n'avait pas été cultivée depuis cinquante ans. Afin de vous donner un aperçu des besoins, nous vous fournissons ce budget de démarrage à titre indicatif en annexe C. Toutefois, les frais varieront selon chaque cas.

En général, les coûts sont reliés aux besoins suivants :

Analyse de sol
Amendement
Labour et/ou travail léger du sol
Lieu pour entreposer le matériel
Irrigation
Clôture

À titre d'exemple, voici les dépenses d'implantation du jardin communautaire de Gascons (annexe C), pour l'année 2010 ainsi que la répartition de ces coûts entre la municipalité, la communauté et Produire la santé ensemble.

Date	**Type d'activité**	**Municipalité**	**Produire la santé ensemble**	**Dons de la communauté**
Mai	Analyse de sol		53 $	
Mai	Labour	454 $		140 $
Juin	Fumier et épandage			20 $
Juin	Rotoculteur	75 $	58 $	350 $
Juin	Achat de semence d'engrais-vert	38 $		
Juin	Achat de matériel*	1198 $		45 $
Août	Enfouissement d'engrais-vert	85 $	65 $	225 $
Août	Achat et épandage de chaux	315 $		
Août	Fumier de poule granulaire et épandage	153 $		
Avril-oct.	Animation du jardin et déplacements		6800 $	
	TOTAL	**2318 $**	**6976 $**	**780 $**

* baril pour l'eau, boyaux d'arrosage, coffret pour boyaux, composteur et installation d'une clôture

2.3 Réunir les ressources

2.3.1 Observer son milieu (portrait)

Réaliser un portrait de notre milieu permet de mieux le connaître. Cette étape aide à préparer notre projet de jardin de manière à renforcer les chances de succès et de participation de la communauté ainsi que de se bâtir un réseau de contacts. Pour faire un portrait simple et efficace, identifiez dans votre communauté :

- Ce que les gens aiment

Pistes : quel genre d'événement est organisé et apprécié? Est-ce que les gens aiment se regrouper? Les citoyens ont-ils le goût de jardiner ensemble? Désirent-ils un jardin communautaire dans leur municipalité? Si oui, pourquoi?

- Les forces

Pistes : ma communauté est-elle solidaire, généreuse, participative, intéressée?

- Les ressources

Pistes : y a-t-il des agriculteurs? Des regroupements horticoles? Des terrains publics prêts à être utilisés? De la machinerie agricole disponible?

- Les besoins et les défis

Pistes : y a-t-il déjà eu un projet de jardin communautaire dans votre milieu? Si oui, pourquoi le projet n'a-t-il pas fonctionné? Où était-il situé ? Pouvez-vous contacter et questionner les responsables du projet afin de connaitre leur expérience ?

- Les leaders

Pistes : y a-t-il des comités de citoyens déjà existants (Cercle des Fermières, Clubs d'âge d'or, Filles d'Isabelle, Chevaliers de Colomb, etc.) au sein desquels vous pourriez identifier des leaders susceptibles de vous aider, vous appuyer ? Un conseiller municipal actif et motivé ? Votre communauté a-t-elle une Politique familiale? Le jardin communautaire fait-il partie de ses activités?

Ce portrait vous sera utile pour la recherche de partenaires. C'est un peu comme une étude de marché que l'on doit faire pour bâtir un plan d'affaires. Ce portrait vous servira à argumenter et à prouver la nécessité et l'importance d'implanter un jardin communautaire dans votre communauté. Il vous servira à aller chercher des appuis dans votre milieu.

2.3.2 Recherche de partenaires de fondation

Quand votre idée de jardin communautaire progressera vers un projet de plus en plus précis, vous aurez avantage à vous entourer de partenaires qui sauront vous appuyer dans votre démarche. Ensemble, vous deviendrez les porteurs qui agiront à titre de leader dans le développement du projet de jardin communautaire. À cette étape, il ne s'agit pas nécessairement d'une recherche de partenaires financiers, mais plutôt de gens qui vont souhaiter développer avec vous le projet, qu'il s'agisse de citoyens, d'agents de développement communautaire, de conseillers agricoles, de gens issus du milieu municipal, etc.

*** Il est important de bien préparer la rencontre avec vos partenaires afin de ne pas rater votre chance d'obtenir leur appui.

Voici une liste de sujets auxquels il vaut mieux s'être préparé en prévision de la rencontre. Cette liste peut aussi vous aider à effectuer le portrait dont nous parlions au point précédent :

- connaître ce qui a déjà existé comme projet de jardin communautaire et les raisons de l'échec afin de pouvoir présenter des solutions alternatives ;

Exemple : un ancien jardin communautaire vandalisé parce que trop isolé, donc prévoir un emplacement plus près des voies publiques.

- connaître la pertinence (les bienfaits pour la communauté), les raisons de faire ce projet de jardin ;
- connaître l'intérêt manifesté par la communauté ;
- connaître les défis à l'implantation de ce projet, les obstacles à prévoir ;
- connaître le rôle attendu des partenaires (les questionner aussi sur le rôle qu'ils seraient prêts à jouer), le genre d'accompagnement souhaité.

Susciter une volonté politique

Un conseil : impliquer le maire ou un élu responsable dès l'amont du projet. Son appui peut s'avérer précieux et utile.

Quelques idées de partenaires potentiels :

- d'autres citoyens intéressés par le projet;
- la municipalité et le comité de politique familiale;
- le CLSC;
- les agents de développement ruraux (CLD);
- les Sociétés de développement économique;
- les clubs horticoles;
- le MAPAQ;
- autre soutien technique disponible dans votre milieu (agriculteurs, agronomes, etc.).

2.3.3 Trouver le terrain

Ce qu'il faut avoir en tête lorsque l'on cherche un terrain :

1) La base et l'emplacement

Il est important d'avoir certains critères en tête avant toute recherche de terrain :
- le jardin communautaire est exposé aux regards du voisinage pour éviter les risques de vol ou de vandalisme;
- le sol est convenable pour la culture;
- le terrain est facilement accessible;
- pour les questions d'assurances, choisir un emplacement public et non privé;
- prévoir un accès à de l'eau potable et idéalement accès à des services sanitaires.

2) Le sol et sa qualité

Un beau jardin en santé nécessite obligatoirement une terre propice à la culture. Avant d'arrêter votre choix, vous devrez peut-être effectuer une analyse de sol pour en connaître sa qualité, à moins que vous ne connaissiez les antécédents du terrain (s'il a déjà été cultivé, par exemple). Pour ce faire, il est recommandé de contacter un centre jardin ou un agronome de votre milieu qui vous guidera dans les étapes à suivre pour améliorer la qualité de votre sol.

Même un sol cultivable ou ayant déjà été cultivé auparavant nécessitera probablement des amendements, c'est-à-dire des ajouts en fumier, compost, minéraux, chaux, selon les résultats de l'analyse du sol afin de l'enrichir convenablement pour la culture maraîchère. Une bonne préparation du sol peut aussi nécessiter un labour et si le terrain est en friche, un débroussaillage. Il peut aussi être nécessaire et souhaitable de semer des engrais verts qui prépareront le sol et élimineront les herbes indésirables. Une fois de plus, un agronome pourra vous conseiller sur la marche à suivre.

Il faut aussi songer à s'informer sur la possibilité d'avoir affaire à un sol contaminé. Si c'est le cas, il faudra soit changer de terrain ou se lancer dans le défi de la décontamination comme certains l'ont fait dans une démarche de conscientisation et de protection de l'environnement. Il est certain que cela implique des frais qu'il faudra pouvoir absorber dans le budget de démarrage ainsi que du temps.

3) Le plan de jardin

Il importe de déterminer la superficie du futur jardin communautaire, le nombre et la grandeur des parcelles. Pour ce faire, il est conseillé de faire un croquis minimal du plan de jardin idéal avant de rechercher un terrain. Ce plan vous servira à évaluer la grandeur minimale requise. De plus, cet exercice vous permettra de réfléchir à l'accès et à la circulation dans le jardin. Souhaitez-vous aménager un espace convivial où la population serait la bienvenue afin de favoriser le tissu social? Si le jardin peut jouer un rôle d'espace vert de proximité, l'impact social n'en sera que plus positif.

Quelques questions à se poser pour faire le plan :

- quelle est la grandeur souhaitée pour chaque parcelle individuelle;
- veut-on aussi prévoir des parcelles plus grandes pour les cultures collectives comme la pomme de terre;
- veut-on pouvoir agrandir selon les besoins, le nombre de participants;
- veut-on aménager un espace de détente avec bancs et allées de promenades?

4) La clôture

Si vous souhaitez mettre une clôture, sachez que sa fonction ne sera pas d'être dissuasive. En effet, il a été démontré qu'une clôture ne freine pas le vol ou le vandalisme. Le moyen le plus efficace est, comme mentionné ci-haut, l'intégration dans le voisinage et le fait d'être à la vue de tous. La clôture servira plutôt à délimiter l'espace et à créer un sentiment d'intimité pour les jardiniers. Elle peut aussi servir à dissuader les animaux qui raffolent de vos cultures, comme les chevreuils, par exemple.

5) L'eau

L'eau est une ressource essentielle dans un jardin. Il faut donc avoir en tête ce besoin lorsque l'on recherche un terrain. L'idéal est de disposer d'eau potable que les jardiniers pourront aussi consommer lors des grosses chaleurs. Dans ce cas, il est préférable d'être déjà raccordé ou de se faire raccorder au réseau d'aqueduc de la ville.

Si ce n'est pas possible, d'autres options sont envisageables, comme de pomper l'eau d'une veine de surface ou de la nappe phréatique (puits). Pour ce faire, si la gravité n'est pas favorable, il sera sans doute nécessaire d'installer une pompe automatique. Il est aussi conseillé de stocker l'eau de pluie dans des barils ou autres contenants.

Et surtout, on recommande d'appliquer les bonnes techniques de jardinage, comme le binage qui à lui seul vaut deux arrosages. À la base, apprendre à bien arroser permettra d'économiser l'eau, cette ressource si précieuse.

6) Le cabanon et les outils

Selon les besoins, on peut souhaiter installer un cabanon sur le terrain du jardin communautaire afin de pouvoir ranger les outils pour les avoir à portée de main. Lors de la recherche du terrain, on peut garder ce besoin en tête afin de prévoir son emplacement ou la possibilité d'en avoir déjà un sur le terrain.

8) Le budget

Ainsi, pour créer un jardin communautaire, il faut essentiellement de la terre cultivable et de l'eau. Ceci a évidemment un coût qui pèsera sur le choix d'un terrain. Il est donc important de ne pas bâcler l'étude technique et financière et de clarifier dès le départ tous les investissements nécessaires quitte à réduire ensuite les coûts en s'appuyant sur le partenariat et les ressources locales. Cette étude doit être réalisée par le porteur de projet en commun avec ses partenaires de fondation.

Où chercher un terrain et comment le négocier?

Avec le support des partenaires de fondation mobilisés autour du projet dans votre communauté, il sera beaucoup plus facile de trouver un terrain pour en faire un jardin communautaire et de négocier avec son propriétaire pour y avoir accès.

Voici des exemples de terrains possibles :
- terrain dans un centre communautaire, centre des loisirs ou autres;
- terrain de la Fabrique;
- terrain d'école;

Si c'est l'option envisagée, vous pouvez offrir d'implanter un potager éducatif pour les élèves et préparer le projet en conséquence avec l'aide de la direction et des professeurs. L'important, c'est d'établir des objectifs communs avec l'école et la communauté, et de bien définir la place de chacun à l'intérieur du projet.

- autre terrain public comme derrière un centre de santé ou une Caisse populaire Desjardins par exemple.

Note : Ne pas payer de loyer ne veut pas dire qu'on ne puisse rien demander. Il est d'ailleurs fortement conseillé de mettre sur papier l'engagement du propriétaire et les termes du prêt du terrain afin de garantir la stabilité du projet, et ce, même si vous entretenez un rapport amical avec la personne ou l'organisme qui prête le terrain. Sans un engagement clair du propriétaire, à moyen ou à long terme, il est impossible de garantir la stabilité et la longévité de votre projet.

2.4 Les étapes finales

2.4.1 Trouver des jardiniers

Une fois le projet mis sur pied avec l'équipe de partenaires de fondation, vous pouvez vous lancer dans la recherche de jardiniers intéressés à participer au jardin communautaire. Pour démarrer un groupe de jardin communautaire, nous recommandons d'avoir un nombre minimum de cinq jardiniers-participants.

Il existe plusieurs moyens de recrutement. En voici quelques-uns :

- parmi les clubs horticoles;
- parmi les parents et bénévoles des Petits cuistots, si ces ateliers culinaires sont donnés dans l'école de vos enfants;
- via le Comité famille de votre municipalité;
- parmi les membres du Cercle des Fermières, Club d'Âge d'or ou autre;
- annonce dans les journaux locaux (voir exemple de communiqué de presse en annexe D);
- publipostage (une publicité distribuée aux citoyens de votre village par le facteur moyennant des frais payables au bureau de poste);
- en passant un message à la télévision communautaire;
- avec une affiche que l'on place dans des commerces ou autres endroits stratégiques (voir modèle annexe E);
- le recrutement porte-à-porte est aussi une option intéressante et très humaine.

Nous conseillons de prévoir une séance d'information à la suite du recrutement dans les quinze jours maximum suivant la démarche, et ce, pour garder l'élan. Il sera intéressant de profiter de cette rencontre pour présenter les partenaires de fondation impliqués afin que tous se connaissent. Cette rencontre mettra en contact tous les acteurs afin d'évaluer ensemble les besoins et les attentes de chacun, les délais envisageables, ainsi que de prévoir un mode de fonctionnement qui conviendra à tous.

Il sera aussi important de donner quelques informations sur ce que cela implique de participer à un jardin communautaire, mais en précisant que les points seront décidés concrètement et ensemble lors de la ou des première(s) réunion(s) des jardiniers.

Sujet de discussion :

- ce qu'est un jardin communautaire : voir sections 1.2 et 1.3 du présent guide pour vous inspirer;

- frais d'inscription : la plupart des jardins communautaires demandent un certain montant pour devenir membre. Souvent, le montant sert de fonds de roulement pour faire fonctionner le jardin ou pour acheter des outils ou autres accessoires collectifs pour le jardinage. Les membres décideront du montant lorsque le groupe sera formé;

- corvée : expliquer que dans un jardin communautaire, chacun est responsable de sa parcelle, mais qu'il faudra aussi parfois participer à certaines corvées collectives, comme le nettoyage du printemps, la fermeture des jardins, etc. Encore une fois, les membres décideront du fonctionnement du groupe.

À l'issue de cette rencontre, vous pourriez déjà noter les noms des personnes intéressées et fixer une date pour la première réunion des membres.

2.4.2 Recherche de partenaires financiers

Lorsque le groupe du jardin communautaire est formé, la recherche de partenaires financiers peut vraiment débuter puisque le projet est maintenant solide et viable. Pour faire la recherche de partenaires financiers, il importe d'être bien préparé et accompagné. N'hésitez pas à solliciter vos partenaires de fondation qui pourront sûrement vous aider à préparer le montage financier à présenter lors de vos demandes. Sinon, vous pouvez solliciter l'aide de votre CLD ou d'un organisateur communautaire qui vous dirigera vers les personnes ressources de votre municipalité.

Il est primordial de préparer un budget avec les coûts réels et la liste des besoins du jardin communautaire. Votre budget devrait mentionner les partenaires financiers ciblés (municipalité, CLD, etc.) ainsi que les moyens de financement autonomes prévus (commandites, levées de fonds, etc.).

Il faut aussi chiffrer le soutien technique reçu (contribution en temps, en matériel, etc.) pour l'intégrer dans le budget.

L'appui de votre conseiller municipal et de l'agent de développement rural pourra vous aider dans la recherche de fonds publics, de terrains et autres. Voici quelques pistes pour des demandes d'aides financières :

- Caisse populaire Desjardins;
- Pacte rural (programme de la MRC);
- programmes pour les aînés (Services Canada, CRÉ, etc.);
- regroupements qui s'occupent des saines habitudes de vie de votre municipalité (QEF);
- Centraide : Centraide est une organisation autonome qui recueille des dons pour distribuer aux groupes communautaires. Il existe 18 Centraide locaux dans la province de Québec. L'adresse du site internet en Gaspésie est le [www.gim.centraide.ca];
- élus municipaux;
- Gouvernement du Québec;
- Agences de la santé et des services sociaux : de 2002 à 2004, une enveloppe budgétaire a été attribuée à des projets concernant la sécurité alimentaire à travers les Agences. À Montréal, divers projets de jardins collectifs, présentés par des concertations locales, ont ainsi reçu un financement (www.rsss03.gouv.qc.ca)
- dans certains secteurs géographiques, un financement du ministère de l'Emploi, de la Sécurité sociale (www.mess.gouv.qc.ca) est disponible pour des projets communautaires impliquant des personnes bénéficiant de l'aide sociale. Pour les obtenir, les groupes communautaires doivent faire une demande auprès de leur Centre local d'Emploi;
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) : le FAQDD est un organisme à but non lucratif qui distribue une enveloppe de fonds du gouvernement du Québec à des projets locaux qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable (www.aqdd.qc.ca);
- le député de votre comté peut aider votre jardin grâce à un fonds discrétionnaire et le « Programme de soutien à l'action bénévole » du ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports (www.mels.gouv.qc.ca);
- Gouvernement du Canada;
- Développement des Ressources humaines Canada (DRHC) : le programme DRHCC offre plusieurs modalités de financement pour engager des jeunes et des étudiants à travers sa Stratégie d'emploi jeunesse (www.jeunesse.hrdc-drhc.gc.ca);
- ÉcoAction : le programme de financement communautaire d'ÉcoAction fournit un appui financier aux groupes communautaires pour des projets ayant des résultats tangibles et positifs pour l'environnement;
- Santé Canada et Environnement Canada : le Programme d'Action Communautaire (PAC) a pour objectif d'accroître la capacité des communautés à établir des liens entre la santé des citoyens et leur environnement (www.qc.ec.gc.ca/pac).

De plus, gardez en tête que des partenaires financiers ne sont pas seulement ceux qui donneront de l'argent, mais peuvent aussi être des ressources humaines en services-conseils, des gens ou des entreprises qui donneront de l'équipement, des commandites, du temps de travail bénévole.

2.4.3 Formation en jardinage

Il est fortement suggéré de s'assurer que les jardiniers auront accès à une formation de base en jardinage écologique. Dans ce genre de formation, les membres du jardin pourront apprendre des techniques de jardinage écologique, obtenir des informations sur les moyens écologiques de lutte aux insectes nuisibles et aux herbes indésirables, apprendre comment préparer son plan de jardin, etc. Rechercher dans votre communauté quel organisme ou quelle personne-ressource pourrait offrir ce genre de formation à votre groupe de jardiniers. Vous pouvez fouiller du côté des clubs horticoles, des agriculteurs établis dans votre coin, des propriétaires de serres commerciales, des centres jardins, etc.

Il existe aussi de nombreux ouvrages traitant de la question du jardinage écologique et biologique qui pourraient servir de référence à votre groupe, notamment les livres de Yves Gagnon, un Québécois passionné d'horticulture qui enseigne la culture écologique depuis plus de quinze ans. Consultez la section Ressources à la fin du présent guide pour des références.

Votre groupe peut aussi solliciter l'aide du CLSC de votre localité pour de l'accompagnement sur la constitution de votre groupe, sur les manières de bien travailler ensemble. Cette ressource est là pour vous, utilisez-là !

Les responsables de la gestion des matières résiduelles au sein de votre MRC pourraient vous donner une formation sur le compostage. En culture biologique, le compostage constitue un excellent moyen de se fabriquer de l'engrais naturel à peu de frais.

Prévoyez aussi des visites de fermes pédagogiques ou biologiques avec votre groupe. Vous pouvez aussi visiter des jardins communautaires déjà existants dans votre région.

Transplanter

Et maintenant… jardinons !

3.1 Rencontre de démarrage par le noyau initial (jardiniers et partenaires)

Une fois le groupe de jardiniers constitué, il faudra établir une structure minimale de fonctionnement. Il sera donc important de prévoir, bien avant le début de la saison de jardinage, au moins une rencontre préparatoire lors de laquelle vous pourrez présenter les membres et les partenaires du projet les uns aux autres afin de discuter ensemble des modes de fonctionnement de votre groupe, tels les besoins, les attentes, les rôles de chacun, et les objectifs dans le but développer un plan d'action pour votre groupe.
Il se peut que le porteur du projet et ses partenaires de fondation aient déjà établi certains choix. Il est important de les valider avec le groupe du jardin communautaire avant d'aller plus avant dans les démarches.

Points de base à discuter :

-si le terrain est déjà ciblé, valider le choix et les besoins en aménagement ou autres avec votre groupe. Discutez aussi de l'accès à l'eau, c'est essentiel;

- la première préoccupation du groupe quant au terrain sera la mise en culture de la terre, les amendements, et la préparation du sol. Il est important d'inviter quelqu'un qui s'y connaît afin d'être bien conseillé;

- s'informer auprès des membres s'ils souhaitent cultiver des parcelles collectives de pommes de terre ou autres cultures;

- ce peut être aussi l'occasion de valider les besoins de formations et l'intérêt des membres à en recevoir;

- vous pouvez aussi vérifier l'intérêt du groupe à intégrer une section potager pour les enfants. Sur le site internet de Produire la santé ensemble, vous trouverez un guide d'animation avec plusieurs propositions d'activités pour animer auprès des enfants ainsi que des informations sur l'organisme Jeunes pousses. « Jeunes pousses est un organisme national à but non lucratif voué à la promotion de saines habitudes alimentaires auprès des jeunes dans leurs milieux de vie. Par son approche expérientielle axée sur les plaisirs de manger, Jeunes pousses propose des projets novateurs qui vont de la découverte de l'origine des aliments à l'éveil sensoriel au goût. » L'organisme a développé le programme « Un trésor dans mon jardin ». Du matériel a aussi été développé pour soutenir les intervenants dans l'implantation du programme : le guide Cultiver le goût (guide pour l'implantation d'un jardin avec les jeunes), un guide pédagogique pour le préscolaire et le primaire et un guide éducatif pour les services de garde à la petite enfance (www.jeunespousses.ca).

3.2 Rencontres des jardiniers

Voici maintenant venu le temps pour les jardiniers d'organiser leur jardin communautaire selon leurs besoins et leurs intérêts. Il est certain que cette organisation nécessitera plus d'une rencontre, c'est votre groupe qui décidera du rythme de croisière.

Voici les points que les membres auront à discuter.

Attribution des parcelles
L'attribution des parcelles du jardin (jardinets) se fera, si possible, dès la première rencontre. Si vous avez déjà les mesures du terrain, vous devrez faire un plan de jardin en déterminant la grandeur et le nombre de parcelles voulus. N'oubliez pas d'inclure les allées entre les jardinets dans vos mesures. Il faudrait que ces allées soient assez larges pour permettre aux jardiniers de circuler avec une brouette. (Voir exemple de plan de jardin annexe F.)

Inscriptions des membres :
Nous suggérons de prendre les inscriptions des membres dès la première rencontre du groupe. Gardez ces formulaires dans vos archives. Ils pourront vous servir à recontacter les membres les années suivantes, mais aussi à pouvoir établir une liste de réinscription en fonction de l'ancienneté des membres.

Modèle fiche d'inscription

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
LE JARDIN COMMUNAUTAIRE de _____

ANNÉE : _____ N° DE LA PARCELLE : _____
NOM : _____
PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE : Jour :_____
Soir : _____
COURRIEL : _____
COLOCATAIRE : _____

PAIEMENT : _____$ ☐ COMPTANT
☐ CHÈQUE (libellé à _____)

J'atteste avoir pris connaissance des règlements du potager communautaire et m'engage à les respecter.

Signature : _____

Date : _____ / _____ / _____

Coût de participation

Déterminez en groupe les frais d'inscription à votre jardin. Qui gèrera l'argent? À quoi servira-t-il?

Note : Il est possible d'ouvrir un compte à la caisse ou à la banque au nom de votre jardin communautaire, il suffit d'avoir deux membres cosignataires.

Réunions et mode de fonctionnement

Déterminez le lieu et la fréquence des réunions du groupe. Il est certain que l'hiver, c'est le moment idéal pour s'organiser. Par la suite, durant la saison de jardinage, vous déciderez si vous avez besoin de vous rencontrer ou non et, si oui, à quelle fréquence. L'été, les rencontres peuvent avoir lieu au jardin !

Vous déciderez aussi de votre mode de fonctionnement lors des réunions.

Qui fera l'animation? Une seule personne ou une différente à chaque rencontre ?

Souhaitez-vous travailler à partir d'un ordre du jour et garder des comptes rendus de chacune de vos rencontres?

Note : Nous vous suggérons fortement de garder des traces de vos rencontres, afin de pouvoir vous y référer au besoin. Nous verrons ce sujet plus en détail au point 3.3 du présent guide.

Souhaitez-vous créer des équipes de travail selon les intérêts des membres qui travailleront sur les différents sujets à approfondir ou souhaitez-vous travailler en grand groupe? Exemple d'équipes de travail : équipe responsable des activités sociales, équipe responsable des aspects techniques, équipe responsable des inscriptions, équipe responsable de rédiger le règlement du potager, etc.

Communications

Décidez des moyens de communication au sein du groupe (courriel, téléphone, chaine téléphonique, papier, babillard, etc.).

Achat d'outils

Selon les besoins du groupe, vous devrez discuter de l'achat de matériel commun et aussi du lieu d'entreposage (cabanon ou autre). Vous pouvez aussi décider que chaque jardinier apporte ses propres outils.

Liste d'outils de jardinage à prévoir

Fourche à fumier
Pelle ronde
Pelle-bêche
Coupe-bordure
Râteau
Balai à feuilles
Griffe à 3 dents
Bêche/binette
Brouette
Rotoculteur
Grelinette
Sécateur
Baril à eau
Boyau d'arrosage
Arrosoir
Caissettes et plateaux (pour semis)
Petits outils (pelle, griffe à 3 dents)
Piquets (pour délimiter le terrain au démarrage)
Tondeuse?

Préparez un calendrier annuel avec liste de répartition des tâches

Exemple de calendrier annuel :

hiver	réunion de prise de contact avec les responsables, recrutement, rencontres préparatoires pour le fonctionnement du groupe, formations
février	commande de plants ou semences
avril	semis intérieur, si possibilité de le faire
mai	préparation du sol
juin	achat de plants si pas de semis intérieur, semis et transplantations extérieurs au jardin voir annexe I - Grille de culture intérieure et extérieure adaptée à la région gaspésienne
septembre	analyse de sol (lorsque nécessaire), engrais vert
octobre	fermeture du jardin

Rédaction des règlements du potager

Rédigez (en groupe ou par une équipe de travail) les règlements de votre jardin communautaire. Vous pourrez toujours les modifier d'une année à l'autre selon vos observations et vos besoins. Ces règles de vie au jardin permettent de maximiser le succès de votre projet en permettant d'établir des balises sur les attentes du groupe.

Voici quelques exemples de balises rencontrées :

- restriction quant à la présence d'animaux domestique;
- restriction quant à l'utilisation de produits de synthèse (engrais chimique, pesticides, etc.);
- restriction quant à l'implantation de plantes envahissantes et/ou vivaces;
- etc.

(Voir exemple de règlements en annexe J)

3.3 Apprendre et laisser des traces

Il est conseillé de documenter le projet de jardin communautaire en tenant, par exemple, un journal de bord des difficultés rencontrées et des bons coups vécus. Le journal de bord est un excellent moyen de partager l'expérience acquise au cours de l'année. Ainsi, il restera des informations concrètes pour ceux qui prendront la relève.

Une autre façon de documenter le projet est d'inclure dans votre journal de bord des comptes rendus de vos rencontres. Les commentaires émis serviront aux groupes des années futures et permettront de toujours aller vers l'amélioration du travail d'équipe. Si vous ne faites pas de journal de bord, nous vous suggérons de conserver néanmoins des comptes rendus des rencontres, car c'est un outil précieux à bâtir au fil des ans.

Il est aussi suggéré de photographier les activités de jardinage et celles que vous organiserez. Vous pourriez ensuite organiser une activité porte ouverte où toute la communauté serait invitée à venir déguster vos légumes tout en visitant votre jardin communautaire. Cette valorisation permettra de vous faire connaître et incitera d'autres jardiniers à s'impliquer dans les années futures. Les photographies pourront servir aussi lors de futures recherches de financement ou des commandites.

Il est aussi fortement suggéré de faire remplir des questionnaires d'évaluation à chaque jardinier « *l'évaluation de la mise en place du jardin communautaire* » (voir modèle à l'annexe K). L'évaluation est un excellent moyen de recueillir les commentaires et suggestions de tous ceux qui ont vécu l'expérience de jardiner en communauté. Avec ces informations, le groupe sera en mesure d'améliorer ou de changer certaines façons de faire qui ne fonctionnent pas ou de conserver celles qui fonctionnent et sont appréciées.

Le but de l'évaluation est aussi de laisser des traces des retombées positives, car les décisions des gestionnaires sont axées sur les résultats et vos évaluations pourront servir d'arguments pour convaincre les partenaires concernés à répéter l'expérience. Les outils de collecte pour l'évaluation devront être construits en lien avec ce que l'on veut apprendre et ce que l'on veut faire avec, par exemple, améliorer notre façon de travailler ensemble, aller chercher du financement, etc. Se poser la questionsur ce que l'on souhaite apprendre permettra de choisir quelles données nous voulons recueillir et ce que l'on veut en faire. Lorsque l'on fait une évaluation, il faut poser les bonnes questions, aller chercher l'information, compiler les réponses, les analyser et retourner les résultats obtenus aux membres afin de pouvoir en tirer des bénéfices.

Récolter – conclusion

Démarrer un jardin communautaire dans un village, c'est offrir un cadeau sain et plein de vitamines à sa population. Il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir jardiner dans sa cour et plusieurs personnes préfèrent jardiner en groupe que ce soit pour briser l'isolement ou pour bénéficier de l'expérience des autres membres du groupe. Participer à un jardin communautaire permet de partager les expériences de tout un chacun tout en vivant une expérience agréable de vie communautaire. C'est une activité qui permet aussi la rencontre de toutes les générations et un bon moyen de profiter du plein air.

Il est certain que le démarrage d'un jardin communautaire peut demander beaucoup d'efforts la première année et c'est pourquoi il est important de bien s'entourer de partenaires de fondation qui sauront vous appuyer dans votre démarche. Mais une fois bien établi, votre jardin communautaire ne demandera qu'un suivi minimum et rapportera beaucoup de satisfaction, de bons légumes frais et aussi le développement d'une certaine autonomie alimentaire qui vous donneront peut-être l'idée de pousser plus loin l'expérience de cultiver soi-même ses aliments. Pour ceux qui seraient intéressés à pousser plus loin l'expérience de l'autonomie alimentaire, nous vous conseillons la lecture de notre guide Produire et consommer chez nous « un guide vers une plus grande autonomie alimentaire ». Il est disponible en format PDF sur le site internet de Produire la santé ensemble. Il y a aussi possibilité de le commander en format papier.

Votre expérience de jardin peut aussi vous conduire, comme ce fut le cas dans d'autres jardins communautaires, à explorer la possibilité de développer d'autres projets. Par exemple, un projet de cuisine communautaire a vu le jour à la suite du démarrage d'un jardin communautaire. Ce projet permettra aux membres de cuisiner en groupe les légumes récoltés. Un autre projet a aussi vu le jour dans la même communauté. Il s'agit d'un groupe de plusieurs familles qui a acheté un moulin à farine afin de pouvoir moudre son propre grain. Elles ont de plus expérimenté, à l'été 2011, la culture de différentes céréales à moudre afin de déterminer lesquelles seraient les mieux adaptées à notre climat. Peu importe le projet, il est possible, lorsqu'il est bien monté et porté par la communauté, d'aller chercher du financement afin de le mener à terme. Seule l'imagination est la limite !

Nous espérons que ce guide sera un bon outil dans votre démarche de démarrage et toute l'équipe de Produire la santé ensemble vous souhaite des récoltes généreuses pour vos projets de jardins !

Ces dernières années, la température n'a pas donné deux étés semblables et encore plus aujourd'hui puisque ce cher homme perturbe la terre pour son profit personnel et le fait payer à l'ensemble de la planète. Et ce sont toujours les mêmes, les plus riches, qui en veulent toujours plus. Là où il y a de la pauvreté, il y a assurément de la richesse qui s'en nourri. Combien d'entre-nous sommes à la merci de la carte de crédit? Et pire encore, pour acheter de la nourriture transformée par ces riches qui n'y vont pas à la légère et que notre corps ne reconnaît plus. Et s'en suit des perturbations dans notre corps qui nous conduisent vers la maladie.

Par contre, notre merveilleuse organisation interne et je parle ici de notre capacité à s'auto-guérir, nous sauve la vie chaque jours : « L'homéostasie, qui se définit comme la capacité de l'organisme de maintenir un état de stabilité relative des différentes composantes de son milieu interne et ce, malgré les changements constants de l'environnement externe.[1] »

Cette homéostasie semble magique et forte mais il n'en est rien. Elle est aussi fragile que l'eau et l'huile en agitation vigoureuse et qui cesse d'être en mélange à l'instant où l'on abandonne ce tourbillon.

Par exemple, si on nourri notre corps d'aliments transformés que notre digestion ne reconnaît plus, on perturbe cette homéostasie et s'en suit un vieillissement prématuré et des maladies dégénératives longues et pénibles. Même les étalages de fruits et de légumes qui ne sont pas bios, ont été malmenés par les engrais, les pesticides et le transport trop long.

Suite à cette prise de conscience (cadeau de ma mère qui n'a eu de cesse de m'en informer) je vois le jardinage avec une plus grande ouverture d'esprit. Le jardin me permet d'être en relation intime avec les éléments de mon assiette. Je les ai vus grandir de la graine à la pousse jusqu'à maturité, en passant par les agressions de la météo pour mieux développer leurs antioxydants.

Ma digestion commence par le plaisir des yeux. Savoir regarder l'aliment et comprendre ses vertus, c'est le moment de grâce que je me donne en chouchoutant mon jardin, pour ensuite aimer cuisiner, manger et reconnaître les bienfaits de mon assiette. Plus le jardin est coloré et plus l'assiette est colorée. Plus la présence d'antioxydants est élevée et plus notre bien-être est élevé.

Ma deuxième digestion vient de la confiance en relation avec ce que je mange. Mon jardin est en accord avec moi par le choix des éléments et de mes découvertes. En suivant l'évolution de mes plants et en répondant à leurs besoins, je développe une certaine assurance qui me permet un lâcher-prise (tant convoité) sur les peurs qu'engendrent les exploitations de trop grandes surfaces.

1. [http://cours.cegep-st-jerome.qc.ca/101-902-m.f/bio902/Homeostasie/homeostasie.htm]. Consulté le 24 mai 12.

Ma troisième digestion vient de la façon de cuisiner les jeunes pousses, les fines herbes, les céréales, les fruits et légumes, les plantes médicinales etc. Pour donner un repos à mon homéostasie je dois manger en respectant le plus possible mon aliment. S'il a besoin de cuisson, qu'elle soit douce. Plus je le mange vivant, donc cru, plus il me procure ses bienfaits et mon corps n'est plus en lutte continuelle pour se rééquilibrer suite à un repas trop riche en graisse et transformé par trop de chaleur.

Mon jardin, tout de vert vêtu, est un indice indispensable pour améliorer quotidiennement mon PH corporel qui doit demeurer le plus souvent au neutre. Le trop d'acide apporté par les viandes et les poissons, doit se rééquilibrer au quotidien avec le vert de mon assiette. Mon jardin est, lui la merveille des merveilles, la balance alcaline qui me permettra de bien vieillir.

Pressé en jus, il n'y a plus de légumes n'y de fruits, n'y d'herbes perdus. Que ce soit les feuilles externes de choux, les pousses trop denses, les fleurs, les racines de pissenlits, etc., ce sont tous des éléments que l'on peut prendre en jus pour améliorer nos antioxydants! Presque tout est bon dans le jardin, même le chiendent en cas d'inflammation.

La meilleure façon de tenir bon sur ma lancée sera ma participation au jardin communautaire. La production sera plus grande, les moyens d'y parvenir seront plus variés, les échanges seront plus constructifs... si chacun y met du sien et vive le renouveau!

Danièle Bourget,

présidente des jardins communautaires les Semeurs d'Espoir

Outils

Liste des annexes

Annexe A : Échéancier de démarrage suggéré pour l'implantation

Annexe B : Exemple de calendrier pour la mise en place du Jardin communautaire de la Terre du Vieux couvent de Gascons

Annexe C : Exemple de budget pour la mise en place du Jardin communautaire de la Terre du Vieux couvent de Gascons

Annexe D : Exemple de communiqué de presse

Annexe E : Affiche pour recrutement

Annexe F : Exemple de plan de jardin

Annexe G : Modèle de fiche d'inscription

Annexe H : Liste des outils de jardinage à prévoir

Annexe I : Grille de culture

Annexe J : Exemple de règlements d'un jardin communautaire

Annexe K : Exemple d'outils d'évaluation

Annexe A - Échéancier de démarrage suggéré

Étapes	Dates
Observer son milieu et élaborer le projet, mobiliser les partenaires potentiels	Hiver 1
Rechercher un terrain	Printemps 1
Analyser et préparer le sol, si le terrain est déjà ciblé (amender, fertiliser, etc.)	Été 1
Mobiliser la communauté : rechercher des jardiniers	Octobre - décembre
Organiser un groupe et offrir de la formation	Février - mars
Partir les semis en serre (si c'est possible)	Mars - avril
Débuter le jardin	Été 2

Annexe B Exemple de calendrier de mise en place du Jardin Communautaire de la Terre du Vieux Couvent de Gascons

Sem.	Dates	Objectifs	Activités
1	26 au 30 avril	Lancement du projet	- Réunion d'information avec le groupe fondateur - Présentation du projet par le Comité famille (lieu choisi, budget de la ville, etc.) - Clarification du mandat de Produire la santé ensemble et de ses partenaires dans l'accompagnement au démarrage - Prise d'expertise et visite du terrain par M. Delphis Porlier, conseiller agricole au Mapaq
2	3 au 9 mai	Transfert de l'initiative de Val-d'Espoir vers Gascons	Prise de connaissance du projet de Val-d'Espoir et des outils développés
3	10 au 16 mai	Recrutement de jardiniers intéressés	- Réunion d'information avec des jardiniers intéressés - Présentation du projet lors d'une activité communautaire familiale au Centre de plein air La Souche
4 5	17 au 30 mai	Préparation du terrain par la municipalité	- Prise d'expertise, organisation des actions à mener pour l'aménagement de la terre - Fauchage des aulnes sur le terrain - Recherche pour l'organisation de l'irrigation - Prise de mesures du terrain - Labour - Prélèvement pour analyse de sol
6 7	31 mai au 13 juin	Formation et suite de la préparation du terrain par la municipalité	- Pour les jardiniers : formation sur les étapes de démarrage d'un potager (plan de jardin, compagnonnage, semis, etc.) - Pour l'intervenante : visite des « Ateliers de la Terre » et de la ferme pédagogique Marichel près de Québec Arrachage de souches et ramassage de branches
8	14 au 20 juin	Publicité pour recrutement de jardiniers et préparation du terrain par la municipalité	- Affichage et feuilles d'inscription disposées dans les commerces - Communiqué de presse pour avoir un article dans le journal local - Épandage de la chaux granulaire - Passage du rotoculteur
9	21 au 27 juin	Ouverture du jardin aux membres et mise en place des services par la municipalité	- Réunion avec les personnes intéressées pour l'inscription officielle et perception des paiements - Délimitation des parcelles et semis par les membres - Installation du boyau d'arrosage et des barils au jardin pour l'irrigation, ainsi que du coffret d'entreposage - Installation du bac à compost

10 11	28 juin au 11 juillet	Préparation du terrain par la municipalité	- Épandage de chaux granulaire - Passage du rotoculteur - Semis de l'engrais vert pour la partie du jardin en préparation pour l'an prochain - Épandage du fumier - Pose d'une clôture
12 13 14	12 au 31 juillet	Animation du groupe de jardiniers et préparation du terrain	- Sondage sur l'intérêt et les besoins en activités - Installation de l'intervenante dans les bureaux de la municipalité pour une disponibilité accrue - Amélioration de l'accès à l'eau au jardin - Passage du rotoculteur et semis de l'engrais vert pour les futures parcelles
15 16	2 au 15 août	Animation du groupe de jardiniers et préparation du terrain	- Planification d'une cueillette de champignons - Installation de la clôture - Amélioration du système d'irrigation et recherche - Enfouissement du sarrasin
17	16 au 22 août	Organisation de la journée porte ouverte	- Publicité (affichage, communiqué) - Planification de l'activité de formation sur le compostage - Démarche d'inscription pour les futurs jardiniers
18 19 20 21	23 août au 19 septembre	Animation du groupe et préparation du terrain	- Rencontre des membres du jardin et préparation de la journée porte ouverte - Épandage de la chaux granulaire et du fumier de poule - Passage du rotoculteur - Corvée de ramassage de roches et décoration du jardin - Semis du 2eme engrais vert sur les futures parcelles - Participation, avec les membres, au colloque de Villes et villages en santé et visite d'un grand jardin communautaire à Rivière-du-Loup
22	20 au 26 septembre	Organisation de la porte ouverte	- Publicité, préparation du matériel, préparation du terrain
23 24 25	27 au 19 octobre	Réunion de bilan pour les jardiniers et partenaires. Fermeture du jardin	- Réunion de bilan avec les jardiniers, la municipalité, le CSSS et Produire la santé ensemble - Discussion sur la gouvernance et constitution du nouveau CA - Entreposage du matériel de jardin - Récolte finale et nettoyage des jardins - Rédaction du rapport final d'activités

Annexe C Exemple de budget avec l'expérience de Gascons

Date	Type d'activité	Municipalité	Produire la santé ensemble	Dons de la communauté
Mai	Analyse de sol		53 $	
Mai	Labour	454 $		140 $
Juin	Fumier et épandage			20 $
Juin	Rotoculteur	75 $	58 $	350 $
Juin	Achat de semence d'engrais-vert	38 $		
Juin	Achat matériel*	1198 $		45 $
Août	Enfouissement d'engrais-vert	85 $	65 $	225 $
Août	Achat et épandage de chaux	315 $		
Août	Fumier de poule granulaire et épandage	153 $		
Avril-oct.	Animation du jardin et déplacements		6800 $	
	TOTAL	**2318 $**	**6976 $**	**780 $**

* baril pour l'eau, boyaux d'arrosage, coffret pour boyaux, composteur et installation d'une clôture

Objet : Trois projets de jardin pour les communautés de Port-Daniel et Gascons cet été!

- Il est encore temps de s'inscrire

Miam miam miam, des bonbons légumes!

Gascons, mercredi le 2 juin 2010 – Les membres des jardins communautaires de Port-Daniel-Gascons avaient le sourire aux lèvres mardi dernier, le 1er juin, alors que leur était offerte une opportunité de jardiner ensemble cet été.

Grâce à l'implication du comité « famille » de Port-Daniel-Gascons, dans le cadre de la politique familiale de la MRC du Rocher-Percé, et par l'appui de leur municipalité, les citoyens bénéficieront de la mise à leur disposition de petits jardinets individuels, d'une grandeur d'environ 10 pi par 22 pi chacun et ce, tant à Port-Daniel qu'à Gascons. Par ailleurs, le Centre de plein air La souche implantera lui aussi un potager mais cette fois ce sera pour les enfants. Toutes sortes d'animation et de jeux les y attendent. « Ce sera une vraie découverte nature et gustative pour ces jeunes, que j'animerai pendant toute une journée à chaque semaine » affirme Mme Anne Rigutto, récemment embauchée par Produire la santé ensemble pour accompagner le développement des trois projets de jardins.

Effectivement, Produire la santé ensemble accompagne les localités souhaitant mettre en place des initiatives visant à accroître l'autonomie alimentaire. « Pour Produire la santé ensemble, c'est une occasion géniale de commencer à transférer ce qui est pratiqué à Val-d'Espoir et à la base de plein air Bellefeuille depuis deux ans. Notre mission est d'essayer à petite échelle dans nos quatre terrains d'étude ciblés pour ensuite transférer l'expérience dans la MRC et en Gaspésie. » soutien la coordonnatrice, Mme Isabelle Boisvert.

«Déjà, plusieurs citoyens ont manifesté le souhait de participer», soutien Mme Annie Anglehart, conseillère municipale de Port-Daniel-Gascons. « Tant pour les habitués que pour les débutants, le jardin communautaire est un lieu privilégié pour apprendre et partager des connaissances et des talents ». La population est maintenant invitée à s'inscrire via Mme Rigutto, basée à la municipalité de Gascons les jeudi et vendredi, à compter du 11 juin, en composant le 418 . Vous pouvez aussi vous présenter directement à la prochaine rencontre d'inscription officielle qui se tiendra à la salle communautaire de la Maison Legrand de Port-Daniel le 22 juin à 19h. Veuillez noter que les rencontres se feront en alternance entre Port-Daniel et Gascons. Faites vite les places sont limitées : 12 places à Port-Daniel et 12 places à Gascons.

Pour plus de détails :

_____, animatrice jardinière

(418) 782-1311

Avis de recherche de participants
pour le Jardin communautaire

Envie d'un endroit pour jardiner et / ou pourvoir partager votre expérience?

Comment s'inscrire

Coordonnées

Annexe F - Exemple de plan de jardin

1 cm = 10 pieds

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LE JARDINS COMMUNAUTAIRE de _____

ANNÉE : _____

N^{o} DE LA PARCELLE :_____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : Jour : _____

Soir : _____

COURRIEL : _____

CO-LOCATAIRE : _____

PAIEMENT : _____$ ☐ COMPTANT
☐ CHÈQUE (libellé à _____)

J'atteste avoir pris connaissance des règlements du potager communautaire et m'engage à les respecter.

Signature : _____

Date : _____ / _____ / _____
AAAA MM JJ

Fourche à fumier

Pelle ronde

Pelle-bêche

Coupe-bordure

Râteau

Balai à feuilles

Griffe à 3 dents

Bêche/binette

Brouette

Rotoculteur

Grelinette

Sécateur

Baril à eau

Boyau d’arrosage

Arrosoir

Caissettes et plateaux (pour semis)

Petits outils (pelle, griffe à 3 dents)

Piquets (pour délimiter le terrain au démarrage)

Tondeuse?

Annexe I Grille de culture - Principales plantes légumières cultivées annuellement - Région de Québec - Zone de rusticité 4B (Informations publiées par Vincent GALARNEAU, mai 2005, version 1.0)

Espèce	Rotation des cultures			Compagnonnage	Calendrier		
Variétés	Exigence nutritive	Famille horticole	Forme Maturité	☹ Ennemis ☺ Amis	Semis intérieurs	Semis extérieurs	Trans-plantation
Maïs *Zea mays*	★★★★★	Graminées	Fruit (Grain) 65-95 j	☺ Haricot, curcubitacées, pois, trèfles	Mi mai - début juin ??	Fin mai	Début juin
Artichaut *Cynara Scolymus*	★★★★	Composées	Feuilles (bouton) 80-120 j	☺ Capucine, œil-let d'Inde, trèfle	Février (vernaliser)	-----	Fin mai
Tournesol *Helianthus annuus*	★★★★	Composées	Fruit (grain) 95-150 j		Début mai	Début mai - mi mai	Mi-mai
Aubergine *Solanum melongena*	★★★★	Solanacées	Fruit 50-80 j	☺ Haricot, poivrons	Début avril - mi avril	-----	Mi juin
Tomate *Lycopersicon esculentum*	★★★★	Solanacées	Fruit 60-80j	☹ Pomme de terre, maïs, choux ☺ Basilic, œillet d'Inde	Début avril - mi avril	-----	Début juin
Concombre *Cucumis sativus*	★★★★	Curcubitacées *Cucurbita*	Fruit 50-60 j	☹ Pomme de terre, chou ☺ Marjolaine, basilic, aneth	Fin avril - Mi-mai	Fin mai - début juin	Début juin
Citrouille *Pepo*	★★★★		Fruit 90-120		Fin avril - mi mai	Fin mai - début juin	Début juin
Courge hiver *Pepo*	★★★★		Fruit 90-120 j		Début mai	Fin mai - début juin	Début juin
Melon *Cucumis melo*	★★★★		Fruit 70-90 j		Fin avril - mi mai	Fin mai - début juin	Mi juin
Courge été *Pepo* (zucchini)	★★★★		Fruit 45-60 j		Début mai	Fin mai - début juin	Début juin
Bette à carde	★★★	Chénopodiacées	Feuille	☺ Choux, laitues	-----	Mi mai	-----
Épinard *Spinacia oleracea*	★★★	Chénopodiacées	Feuille 40-60 j	☹ Pomme de terre ☺ Laitues, asperge	-----	Mi avril - fin mai, aux 2 sem.	-----
Laitue *Lactuca sativa*	★★★	Composées	Feuille 40-95 j	☺ Choux, betteraves, poireaux	Mi mars - fin avril	Début mai - fin mai et mi-août	Mi mai
Poireau *Allium porrum*	★★★	Liliacées *Allium*	Feuille 120-150 j	☹ Haricot, pois	Fin février - début mars	-----	Mi mai
Céleri *Apium graveolens*	★★★	Ombellifères	Feuille (Tige) 100 j	☺ Choux	Mi février - mi mars	-----	Fin mai - début juin
Chou *Capitata*	★★★	Brassicacées *Brassica oleracea*	Feuille 60-100 j	☺ Thym, sauge et autres fines herbes; laitues, épinards, radis, navet, betteraves; souci, capucine, œillet d'Inde	Mi mars		Mi mai-début juin
Chou-fleur *Botrytis*	★★★		Feuille (bouton) 50-80 j		Mi mars		Fin mai - début juin
Brocoli *Botrytis*	★★★				Début avril - mi avril		Mi mai - début juin

Espacement		Entretien	Contrôle phytosanitaire		Récolte	Semences
Graines / Plants (cm)	Rangs (cm)		Insectes/ Animaux	Maladies/ Désordre phys.	Méthode | Conservation	Méthode | Durée de vie
20 - 40 (minimum 4 rangs)	60 - 75	Prégermination des graines; Humidité élevée; Renchausser	Oiseau Pyrale Vers de l'épi	Charbon commun	Consommer ou congeler les grains immédiatement	À maturité, après le 1er gel, faire sécher | 2 ans
80	100	Humidité très élevée; Paillis	Puceron Chenille		Cueillir boutons | 1-2 sem	Impossible en prod. annuelle
15 / 50-100	100	Tailler feuilles malades;	Écureuil Oiseau Vers gris		Graines extérieu-res; étaler au soleil 2 jours;	Idem à la récolte | 7 ans
40 - 60	60	Transplanter sous couvert; Purins 1 fois/mois	Altise Doryphore Puceron	Verticilliose	Ceuillir ferme et lisse; Conserver à 7-10°C | 2-3 sem	Cueillir fruit très mûr ; Extraire graines | 5-7 ans
45 (tuteur)-60 - 90 (sol)	70 - 90	Tuteurer plants ind; Arracher gourmands; Tailler feuilles malades Apport de chaux si néc. Purin 2 fois/mois; Couper fleurs fin août;	Limace Vers gris Doryphore Puceron Nématode	Septoriose Mildiou Anthracnose Mozaïque Pourriture api. Craquements	Manipuler avec soin; Faire mûrir en sac; Conserver à 13-15°C | 10 j	Fruits de 3 ou 4e grappe des plants les plus sains; Fermenter 48h, nettoyer, faire sécher | 4-5 ans
20 / 40	100	Prégermer les graines; Abriter du vent; Treillis (concombre); Humidité très élevée favorisée par un paillis; Purins 1 fois/mois; Couper bouts des tiges avant le gel (courge et citrouille); Culture sous abris de plastique et taille de mise à fruit (melon);	Crysomèle rayée	Flétrissement bactérien; Alternariose Anthracnose; Mosaïque; Tache angulaire;	Récolte régulière; Conserver à 10-15 °C | 10-14 j	Fermenter 48h; rincer; sécher | 10 ans
Rangs : 30 / 60 Buttes : 3-4 graines	Rangs 100 Buttes 150				Conserver à 8-10°C| 2-4 mois Conserver à 8-10°C| 6 mois	Féconder manuel-lement les fleurs; Cueillir fruit très mûr | 6-8 ans
75	100				Conserver à 10-15 °C | 10-14 j	Cueillir fruit très mûr | 5 ans
20 / 40	100				Cueillir fruit jeune; Congeler | 3-4 j	Cueillir fruit très mûr | 6-8 ans
5 / 15 - 20	45		Altise	Cercosporose		
5 / 20	30 - 40	Humidité constante; Éviter que les plants se touchent	Limace Vers gris	Cercosporose; Mildiou, rouille ou fusariose	Feuilles à la base du plant | 7-8 j	Suspendre les plants pendant 1 sem. | 4-5 ans
4 / 20	30 - 40	Humidité élevée	Limace	Mozaïques	Couper au collet, refroidir dans l'eau | 5-15 j	Récolter akènes 2 semaines après floraison | 3 ans
10 (tranchée de 10 cm)	30	Rabattre tige des semis 2-3 fois avant planta-tion; Butter les tiges; Le paillis est adéquat;	Rare; Mouche de l'oignon, Vers gris	Rare; Mildiou, mosaïque	Replanter dans sable humide ou congeler émincé | Tout l'hiver	Laisser plants en terre; Cueillir fleurs séchées | 2-3 ans
20 - 30	40	Humidité élevée constante; Butter 15 jours avant récolte	Papillon du céleri; Pu-naise terne	Cercosporose Septoriose	Planter dans sable humide ou réfri-gérer | 2-3 sem.	Replanter racines au printemps | 6-8 ans
Semis ext. 10 / 45 Transplant. 45 - 60	60	Si transplantation en mai, couvrir d'un agrotextile; Appliquer un paillis ; Fertigation mensuelle avec purins végétaux; Application de Bt dès l'apparition du bouton floral;	Altise Mouche du chou Piéride Fausse-arpenteuse Vers gris Pucerons	Hernie du chou Mildiou Nervation noire		Replanter chou au printemps | 4-5 ans
					Refroidir dans l'eau Blanchir + congeler | 10-14 j	Laisser une tige principale fleurir | 4-5 ans
					Conserver 2-3 repousses; refroidir dans l'eau | 10-14 j	Laisser une tige principale fleurir | 4-5 ans

RÈGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT

du JARDIN COMMUNAUTAIRE DU VIEUX-COUVENT de GASCONS

1. POTAGER COMMUNAUTAIRE ÉCOLOGIQUE

1.1 Le jardin communautaire est à vocation écologique, c'est-à-dire que seuls les engrais et les pesticides organiques sont autorisés.

Tout membre-locataire a la responsabilité de s'impliquer dans la vie du jardin et est tenu de participer aux assemblées générales. Le conseil d'administration détermine et répartit les tâches communautaires à accomplir.

Les membres doivent faire preuve d'une attitude favorisant à la fois un climat de paix et d'harmonie pour le bon fonctionnement du jardin. Le membre-locataire est responsable des personnes qui l'accompagnent. Tout acte jugé répréhensible sera sanctionné.

2. LES FRAIS D'INSCRIPTION COMPRENNENT :

2.1 Cotisation des membres
Pour être membre du jardin, une cotisation de 25 $, à titre de membre-utilisateur est exigée lors de la première inscription. La cotisation est nominative et non transférable sans l'autorisation du conseil d'administration. Le membre-utilisateur de moins de 18 ans doit être parrainé par un adulte. Chaque cotisation payée donne droit à un vote aux assemblées générales et à un seul droit de participation au conseil d'administration. Ce montant est remboursé par chèque au départ du membre, sauf dans le cas d'une infraction à l'un ou l'autre des règlements.

2.2 Frais annuels de location des lots
Les frais annuels de location de lots sont établis par le conseil d'administration. Ils sont payables avant le 15 juin de l'année courante. Ils ne sont pas remboursables et les chèques postdatés ne sont pas acceptés.

3. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT DES LOTS

3.1 Priorité
Priorité est accordée aux citoyens de Port-Daniel-Gascons.

3.2 Nombre de lots
Les membres peuvent louer un maximum de deux lots par adresse postale. Il est interdit d'utiliser à son usage personnel tout terrain non inscrit sur sa fiche d'inscription.

3.3 Transferts des lots
Les lots ne sont pas transférables. Le membre sortant doit aviser, par écrit, le responsable de l'inscription de son départ. Advenant le cas où le colocataire désire le lot, il doit en faire la demande auprès de la personne responsable de l'inscription qui doit présenter cette demande au conseil d'administration.

3.4 Inscription et renouvellement
L'inscription et le renouvellement doivent obligatoirement être faits par la personne même, lors des périodes déterminées par le conseil d'administration.

Les modalités de renouvellement d'inscription sont établies comme suit :

- les anciens membres ont priorité pour renouveler et conserver leur lot;
- le renouvellement de son inscription demeure la responsabilité du membre;
- les lots des anciens membres qui n'ont pas acquitté les frais annuels de location des lots, pour l'année en cours, après les périodes annoncées, sont considérés comme vacants;
- tout membre qui ne paie pas ses frais de location, aux périodes prescrites, est réputé avoir démissionné;
- les demandes de changement de lots devront être faites lors du renouvellement de l'inscription, et seront traitées avant les inscriptions des nouveaux membres selon la disponibilité des lots vacants;
- dans le cas où un même lot est demandé par au moins deux membres, la priorité sera accordée selon l'ancienneté des membres et, en dernier recours, par tirage au sort.

3.5 Liste d'attente
Les nouveaux membres sont choisis parmi les personnes inscrites sur la liste d'attente, selon l'ordre chronologique de leur inscription.

Le colocataire voulant devenir membre-locataire devra s'inscrire sur la liste d'attente.

Pendant la période d'inscription et de renouvellement des lots, il y a signature de la fiche d'inscription comprenant:

- nom et coordonnées du membre;
- nom d'un colocataire, s'il y a lieu;
- choix de la tâche communautaire;
- l'année de l'inscription initiale du membre;
- paiement des frais d'inscription.

4. CONSIGNES RELATIVES AU JARDINAGE

4.1 Saison de jardinage
La saison de jardinage débute dès que le terrain est propice au travail du sol, soit vers la fin mai. Si, après la 3e semaine de juin, aucun travail n'est effectué sur certaines parcelles, celles-ci seront remises en location.
La saison de jardinage se termine à l'Action-de-grâce. Un jardinier doit avoir nettoyé son jardinet au plus tard le 1er novembre. S'il ne l'a pas fait, il sera expulsé sans aucun avertissement. Son jardin sera attribué l'année suivante à une autre personne.

4.2 Entretien des lots et des allées

ENTRETIEN RÉGULIER
Un jardinier est tenu d'entretenir soigneusement son jardinet et d'exercer un contrôle adéquat des herbes indésirables.

ABSENCE
Un jardinier qui prévoit s'absenter pour une certaine période de temps (vacances, maladie, etc.) doit confier à un autre jardinier (membre ou non-membre) l'entretien de son jardinet pendant son absence. Il doit aussi en aviser les responsables du jardin.

RAVAGEURS, MALADIES ET HERBES INDÉSIRABLES
Seules les méthodes de contrôle écologiques sont acceptées. Exemples : barrière physique, taille, pesticides d'origine naturelle (savon insecticide, pyrèthre) ou dits écologiques (soufre, cuivre).

ENTRETIEN DES ALLÉES ADJACENTES ET DES ALLÉES COMMUNES
L'entretien des allées adjacentes aux jardinets et des allées communes est la responsabilité conjointe des jardiniers concernés. De plus, les allées adjacentes doivent être exemptes d'herbes indésirables, d'objets et de plantes qui pourraient déborder des jardinets.

4.3 Plantations, ensemencement et récolte

ESPÈCES CULTIVÉES
Afin d'éviter des risques d'invasion de mauvaises herbes et de ravageurs, les normes suivantes sont applicables quant aux espèces cultivées dans un jardinet :

- au moins cinq légumes différents doivent être cultivés dans chaque jardinet;
- les fleurs, les fines herbes et les petits fruits doivent occuper, ensemble, un maximum de 25% de la superficie du jardinet;
- un légume ne peut occuper, à lui seul, plus de 25% de la superficie du jardinet.

Soit parce qu'elles prennent trop d'espace, que leur taille est trop grande ou qu'elles génèrent des problèmes d'insectes ou de maladie, il est interdit de cultiver les plantes suivantes dans un jardinet : citrouille géante; maïs, pomme de terre, tournesol géant.
La culture des pommes de terre sera effectuée dans une parcelle délimitée et prévue à cet effet.

RÉCOLTE
Vous pouvez récolter dans le jardinet d'une autre personne seulement après en avoir informé les responsables du jardin.

Un jardinier qui, sans autorisation, récolterait dans un jardinet autre que le sien pourrait perdre ses privilèges.

4.4 Palissage et tuteurage
Pour sa sécurité, une personne doit pouvoir voir et être vue dans un jardin communautaire.
Par conséquent, la norme suivante doit être respectée :

- les supports, les tuteurs et les plantes ne doivent pas dépasser 1,5 mètre (5 pieds) de hauteur;
- les bordures installées autour des jardinets ne doivent pas dépasser 30 centimètres (12 pouces) de hauteur.

Les matériaux permis sont le bois non traité et non peint, ou la pierre naturelle. Les bordures doivent être placées à l'intérieur des limites du lot.

4.5 Arrosages
Un système d'irrigation permettant l'approvisionnement en eau par les jardiniers est mis en place. Chacun s'engage à respecter les consignes d'utilisation du système.

4.6 Outils
Chaque membre est responsable d'apporter ses outils de jardinage (ex: râteau, bêche, binette). L'équipement du jardin, de quelque nature qu'il soit, doit être utilisé avec soin. Cet équipement doit être nettoyé et remisé sous l'abri après utilisation. Les bris doivent être signalés à la personne responsable. Toute personne négligente aura à défrayer les coûts de réparation ou de remplacement de l'équipement.

4.7 Gestion des matières résiduelles

Un jardinier doit lui-même sortir ses détritus et les déposer dans la poubelle. De la même manière, les matières recyclables seront déposées dans les bacs prévus à cette fin. Les matières organiques à composter doivent être déposées dans le composteur installé dans l'aire commune du jardin.

Aucun résidu domestique ne peut être apporté dans le composteur.

5. RESTRICTION ET INTERDICTIONS

5.1 Boissons alcoolisées
La consommation de boissons alcoolisées est interdite dans le jardin communautaire sauf durant les activités spéciales autorisées par le conseil d'administration.

5.2 Bois traité et peint
L'usage de bois traité ou peint ne sera toléré sur aucun espace à jardiner.

5.3 Vol et vandalisme
Aucun vol ou vandalisme ne sera toléré de la part des jardiniers. Ces gestes entraînent une expulsion automatique.

5.3 Animaux
Les animaux ne sont pas admis dans les jardins communautaires.

5.4 Bicyclettes
Les bicyclettes doivent être rassemblées à l'extérieur du jardin et les voitures sur le stationnement près du Vieux couvent ou occasionnellement sur le bord de la route.

6. AVERTISSEMENT ET EXPULSION

Le conseil d'administration peut avertir et expulser tout membre qui enfreint les règlements ou dont la conduite ou les activités sont jugées non compatibles avec les activités et la philosophie de la corporation.

6.1 Procédure
Un premier avertissement verbal est donné au contrevenant par un membre du conseil d'administration.

Si le membre ne se conforme pas au premier avertissement, un second avertissement écrit est transmis par courrier, recommandé s'il y a lieu. La lettre doit expliciter clairement les motifs de l'avertissement. Le président ou la présidente signe cet avis de dérogation aux règlements. Le contrevenant peut demander de rencontrer les membres du conseil d'administration dans les 15 jours suivants le second avertissement.

Le membre qui ne se conforme pas au second avertissement, ou qui récidive une troisième fois, reçoit un avis d'expulsion écrit et transmis par courrier, recommandé, s'il y a lieu. Cet avis est signé par le président ou la présidente.

Un membre expulsé du jardin ne peut se réinscrire avant une période de trois ans.

6.2 Droit de recours
Un droit de recours est accordé et signifié dans l'avis d'expulsion, au membre contrevenant, lui donnant la possibilité de contester, par écrit, auprès du conseil d'administration, dans un délai de 15 jours suivant la date de l'expulsion.

7. FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration de cinq personnes est élu par l'assemblée des membres. Le mandat des membres est de 2 ans et se renouvelle sur une base rotative (deux élus années paires, trois élus années impaires). Les fonctions de président, secrétaire, trésorier, administrateurs son réparties entre les membres.

Le mandat du conseil d'administration est de prendre les décisions entre les assemblées générales.

ÉVALUATION DE LA MISE EN PLACE du JARDIN COMMUNAUTAIRE

1) Dans quelle tranche d'âge êtes-vous?

☐ 18-35 ans ☐ 35-45 ans ☐ 45-55 ans ☐ 55-65 ans ☐ 65 ans et plus

2) Combien de personne vivent sous votre toit? __ adultes, __ enfants de moins de 18 ans

3) Actuellement, ce que vous produisez (viande, légumes et fruits) représente quel pourcentage de votre alimentation familiale?

0-20% 21-40% 41-60% 71-80% 81-100%

4) Quel est le niveau d'autonomie alimentaire que vous souhaiteriez atteindre d'ici 5 ans?

0-20% 21-40% 41-60% 71-80% 81-100%

5) Aviez-vous déjà jardiné avant votre participation au projet de jardin communautaire?

Non
Oui Décrivez brièvement votre expérience personnelle :_____
_____
_____
_____

6) Cochez le ou les éléments qui décrivent votre motivation pour participer au jardin communautaire?

Faire connaître le jardinage à mes enfants

Partager mes connaissances

Participer au dynamisme de la municipalité

Plaisir de jardiner

Apprendre à jardiner

Manger des aliments biologiques

Participer à une activité de groupe/rencontrer d'autres personnes

Autres : _____

Autres : _____

7) Qu'est-ce que vous avez le plus aimé du projet de jardin communautaire?

8) Qu'est-ce que vous avez le moins aimé du projet?

9) Parmi les activités réalisées au cours de cette saison, veuillez indiquer celles auxquelles vous avez participé et votre niveau de satisfaction.

	Ne s'applique pas	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Commentaires
Mode de transfert des informations et communication (téléphone, en personne, courriel)	☐	☐	☐	☐	☐	
Formations _____	☐	☐	☐	☐	☐	
Procédures d'inscriptions pour le jardin communautaire	☐	☐	☐	☐	☐	
Prise de décisions dans la mise en place du fonctionnement du jardin	☐	☐	☐	☐	☐	
Étapes de remise en culture des parcelles et superficies travaillées	☐	☐	☐	☐	☐	
Facilités offertes au jardin (outils, eau,…)	☐	☐	☐	☐	☐	
Journée Portes ouvertes du jardin	☐	☐	☐	☐	☐	
Présentation des règlements	☐	☐	☐	☐	☐	
Cotisation annuelle (25 $/an)	☐	☐	☐	☐	☐	
Autre _____	☐	☐	☐	☐	☐	

10) Parmi les étapes liées à la mise en place du jardin, veuillez indiquer celles auxquelles vous souhaiteriez participer l'an prochain.

☐ Aucune

☐ Prise d'inscriptions

☐ Organisation de réunions

☐ Délimitation des nouvelles parcelles

☐ Publicité

☐ Assurer le fonctionnement d'une chaîne téléphonique

☐ Autres : _____

11) Souhaitez-vous que les activités proposées cette année aient lieu en 20__?

- Parcelle commune de pommes de terre: ☐ Oui ☐ Non
- Participation aux travaux d'amendement de la partie en engrais vert : ☐ Oui ☐ Non
- Sorties de groupe pour cueillette (champignons): ☐ Oui ☐ Non
- Élaboration du règlement du Jardin communautaire : ☐ Oui ☐ Non

Autres : _____

- Si vous croyez que les activités ci-haut sont souhaitables, aimeriez-vous être impliqués dans leur organisation : ☐ Oui ☐ Non

  Si oui, pour quelle(s) activité(s) :
  - Parcelle commune de pommes de terre ☐
  - Travaux d'amendement de la partie en engrais vert ☐
  - Organisation de sorties de groupe ☐
  - Mise à jour et application des règlements ☐
  - Autres : _____

  Quel(s) rôle(s)voudriez-vous jouer : _____
  _____

Autres commentaires et suggestions :

Merci de votre collaboration!

Ressources Internet

Agences de la santé et des services sociaux
www.rrsss03.gouv.qc.ca

Agri-Réseau
http://www.agrireseau.qc.ca/

Les Bio-Jardins Rocher-Percé
http://www.biojardins.com/

Centraide Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
http://www.centraidegim.ca/

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)
www.craaq.qc.ca

Développement des Ressources Humaines Canada (DRHC)
www.jeunesse.hrdc-drhc.gc.ca

Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
www.faqdd.qc.ca

Jeunes pousses
http://www.jeunespousses.ca/

MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)
http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx

Produire la santé ensemble
www.produirelasanteensemble.com

Regroupement des jardins collectifs du Québec
http://www.rjcq.ca/

Santé Canada et Environnement Canada
http://www.qc.ec.gc.ca/pac

Ressources documentaires

Yves GAGNON, La culture écologique des plantes légumières, Éditions Colloïdales, Saint-Didace, 2004, 296 pages.

Yves GAGNON, Le jardin écologique, Éditions Colloïdales, Saint-Didace, 2010, 256 pages.

Yves GAGNON, La culture écologique pour petites et grandes surfaces, Éditions Colloïdales, 2003, 230 pages

Vincent GALARNEAU, Grille de culture - Principales plantes légumières cultivées annuellement - Région de Québec - Zone de rusticité 4B, version 1.0, mai 2005, 2 pages.

PRODUIRE LA SANTÉ ENSEMBLE, Produire et consommer chez nous « un guide vers une plus grande autonomie alimentaire », 2010, Val-d'Espoir, 126 pages. Disponible en format PDF sur le site Internet de Produire la santé ensemble. Possibilité aussi de le commander en format papier au coût de 11 $ (voir renseignements sur le site internet)

Liens utiles

Achat de semences

Jardins du Grand Portage

Semences biologiques de légumes, de fines herbes et de fleurs

www.intermonde.net/colloidales

Mycoflor

Semences non-traitées de légumes, de fines herbes et de fleurs

www.mycoflor.ca

Vesey's Seeds

Semences non-traitées de variétés de saison courte

www.veseys.com

William Dam Seeds

Semences non-traitées de légumes, fines herbes, engrais verts et fleurs

www.damseeds.ca/productcart/pc/home.asp

Depuis 2009, Produire la santé ensemble a accompagné et encouragé le démarrage de deux jardins communautaires dans la MRC du Rocher-Percé. Cette année, plusieurs groupes de différentes municipalités ont manifesté de l'intérêt à démarrer un jardin communautaire dans leur communauté. Selon la mission du laboratoire, un des objectifs visés est de favoriser l'action collective de se prendre en charge individuellement et collectivement. Cet objectif, pour pouvoir se concrétiser, doit être vécu par la communauté. C'est pourquoi l'équipe de Produire la santé ensemble accompagne les personnes intéressées par un tel projet avec un souci de transfert de connaissances afin de les voir se l'approprier et d'assurer la pérennité de l'implantation des jardins communautaires dans leur communauté. De plus, comme plusieurs personnes en dehors de la MRC ont démontré de l'intérêt envers les jardins communautaires, ce guide leur permettra d'implanter l'activité de façon autonome dans leur milieu.

C'est dans ce souci de pérennité et de transfert que l'idée du guide a surgi. Ce guide se veut un outil simple et facilement utilisable par toute personne souhaitant démarrer un jardin communautaire dans leur communauté. Toutes les étapes d'implantation y sont documentées en plus de fournir, en annexe, plusieurs outils utiles que l'équipe de Produire la santé ensemble a développé au fil des années : exemples de règlements de jardin communautaire, listes de tâches à effectuer, exemples de calendrier, budget, etc.

Le guide comporte trois sections :

Section 1 - Faire germer l'idée - Histoires de jardins

Cette section relate l'histoire des jardins communautaires dans le monde et leur définition ainsi que l'historique de deux jardins communautaires dans la MRC Rocher-Percé qui ont été accompagnés par l'équipe de Produire la santé ensemble.

Section 2 : Préparer le sol: Comment démarrer un jardin communautaire?

Cette section concerne toutes les étapes préparatoires au démarrage d'un jardin communautaire ainsi que tout ce qu'il faut savoir avant de commencer à rechercher des jardiniers.

Section 3 : Transplanter : Et maintenant… jardinons!

La dernière section concerne l'organisation pratique des jardins, une fois que le projet a mobilisé des jardiniers.

Prise en charge de l'alimentation par et pour la communauté

PRODUIRE LA SANTÉ ENSEMBLE!

Laboratoire rural 418.782.1311
info@produirelasanteensemble.com
www.produirelasanteensemble.com